

JUIN 2026



DOSSIER

**LE NOUVEAU
CONSEIL MUNICIPAL
ET LES COMMISSIONS**

CADRE DE VIE

**PRÉSERVONS
NOTRE BIODIVERSITÉ**

FINANCES

BUDGET 2026

JUIN 2026



DOSSIER LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL ET LES COMMISSIONS
CADRE DE VIE PRÉSERVONS NOTRE BIODIVERSITÉ
FINANCES BUDGET 2026

Photo de couverture :
L'apéritif de la Fête Saint Germain 2026
avant l'auberge espagnole ©Jacques Letourneur

SOMMAIRE

Edito	3
Le "tout en images"	4-5
Actions municipales	6-17
Dossier	18
Caen la Mer	22
Vie locale	23
Vie économique	24
Vie associative	25-32
Etat-civil	33
Vie quotidienne	33
Formalités administratives	34
Point de vue	35

- **Directrice de la publication :**
Benoît Le Rétif
- **Adjointe au maire chargée de la publication :**
Hélène Riss
- **Chargée de communication :**
Sandrine Haize-Duval
- **Remerciements :**
aux écoles, aux présidents et responsables d'associations, au groupe de correcteurs.
- **Courriel :** mairie@ville-verson.fr
- **Site internet :**
www.ville-verson.fr
- **Twitter / facebook**
@villeverson
- **Crédit photos :** Sandrine Haize-Duval ; Mairie de Verson, et associations versonnaises, adobe stock, freepik
- **Composition, impression :**
Les imprimeries de Caen (02 31 95 27 66)



Nous vous informons que ce journal municipal est imprimé sur papier FSC (pâte à papier issue de forêts gérées durablement) d'un coût inférieur à celui des autres papiers - y compris recyclés. L'encre utilisée est végétale, et la quadrichromie est moins onéreuse que la bichromie. Le fait que ce soit du papier glacé ou mat ne change rien au coût ! Votre municipalité est soucieuse de l'environnement et garante de la meilleure utilisation des deniers publics.

UTILE

MAIRIE - 02 31 71 22 00
www.ville-verson.fr
Nouveaux horaires d'ouverture au public

- Lundi : 8h30-12h / 13h30-18h
- Mardi : 8h30-12h (fermée au public l'après-midi)
- Mercredi : 8h30-12h / 13h30-17h
- Jeudi : 12h-17h (fermée au public le matin)
- Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
02 31 26 44 80
www.bibliotheque.ville-verson.fr

HORAIRES :

- Mardi et vendredi : 15 h - 18 h 30
- Mercredi : 10 h - 18 h 30
- Samedi : 10 h - 13 h / 14 h - 17 h

LOCATION DE SALLES MUNICIPALES

- Renseignements sur **www.ville-verson.fr** rubrique : "vie pratique" ou au **02 31 71 22 00** location-salles@ville-verson.fr

COMMUNAUTÉ URBAINE CAEN LA MER - 02 31 39 40 00
www.caenlamer.fr
OUVERTURE :

- Lundi au jeudi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30
- Vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 16 h 30

DÉCHÈTERIE COMMUNAUTAIRE MOUEN - 02 31 304 304

HORAIRES EN HAUTE SAISON DU 1^{ER} MARS AU 31 OCTOBRE :

- Lundi, mercredi, vendredi 9 h - 12 h / 14 h - 18 h
- Mardi et jeudi : 14 h - 18 h
- Samedi (uniquement pour les particuliers) : 9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 18 h

HORAIRES EN BASSE SAISON DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 28 FÉVRIER :

- Lundi, mercredi, vendredi 9 h - 12 h / 14 h - 17 h 30
- Mardi et jeudi : 14 h - 17 h 30
- Samedi (uniquement pour les particuliers) : 9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30

RPE
RELAIS PETITE ENFANCE
Hélène Delauney-Mary
Tél. : 02 31 77 18 97
rpe.rivesdelodon@vvyv3.fr

ADMR DU GRAND ODON
AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL
70 Allée Jacques Prévert, Verson
Tél. : 02 31 26 58 53
verson@fedel4.admr.org

PERMANENCES :

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi 8 h 30 - 12 h / 14 h - 16 h
- Jeudi 8 h 30 / 12 h

NOUVEAU !
PERMANENCE DES ÉLUS EN MAIRIE
SANS RENDEZ-VOUS, LIBREMENT, POUR ÉCHANGER, POSER VOS QUESTIONS OU PARTAGER VOS IDÉES.

- Jeudi de 17h à 19h
- Samedi de 10h à 12h

COMMENT RESTER INFORMÉ ?

PLUSIEURS OUTILS DE COMMUNICATION SONT À VOTRE DISPOSITION POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE.

Le site Internet de la Ville de Verson :
www.ville-verson.fr
Régulièrement actualisé, vous trouverez toute l'information relative aux services municipaux et à la vie quotidienne.

Les e-newsletters :
Un programme d'e-newsletters vous permet de recevoir régulièrement dans votre boîte e-mail l'information locale et/ou l'actualité culturelle.
Pour s'inscrire, rien de plus simple, rendez-vous sur le site de la ville de Verson www.ville-verson.fr et cliquez sur le bouton « je m'inscris à la newsletter »

Le Mois à Verson
Chaque mois, un dépliant informe des événements à venir et de l'actualité municipale ; ce document est disponible dans certains commerces du centre-ville.

Les réseaux sociaux
Sur Facebook : pour retrouver la page de la Ville de Verson, il vous suffit d'indiquer « Ville de Verson » dans la barre de recherche du réseau social ou d'y accéder directement avec ce lien : www.facebook.com/VilleVerson puis de s'abonner.

Sur YouTube : retrouvez les replays des conseils municipaux et les vidéos de la ville : @villeverson

NOUVEAU !
Sur WhatsApp pour partager les actualités utiles du quotidien.



Scannez le QR Code ci-contre et abonnez-vous !

ÉDITO

Benoît LE RÉTIF

Maire de Verson



En mars dernier, les élections municipales ont constitué un moment fort pour notre ville. Grâce à la majorité des Versonnais ayant voté, un tout nouveau conseil municipal a été constitué, qui m'a ensuite élu maire.

Ainsi s'engage une nouvelle dynamique reposant sur la confiance que vous nous faites. Nous avons désormais la responsabilité de représenter notre ville et de prendre les meilleures décisions en son nom. C'est un honneur et un engagement dont nous mesurons le poids.

Nombreux sont ceux que j'ai eu le plaisir de rencontrer. A cette occasion je vous ai exprimé nos remerciements ainsi que notre entière mobilisation pour l'ensemble des Versonnais. Je le redis ici : nous veillerons, collectivement, accompagnés en cela par tous les agents de la mairie, à **fédérer les énergies, à faire rayonner notre ville et à être attentifs au bien-être de chacun**. Pour cela, nous ferons appel à toutes les bonnes volontés désireuses de rejoindre cette dynamique collective. C'est tous ensemble que nous œuvrons pour l'intérêt de notre ville et de ses habitants.

Dans ce magazine, vous découvrirez les premiers chantiers sur lesquels nous travaillons et la façon dont nous nous sommes organisés. Vous verrez aussi combien la vie de notre commune est riche, forte d'initiatives et de projets.

Associations, commerces, entreprises, partenaires institutionnels, nous sommes nombreux à contribuer au bien-vivre à Verson dans des moments de fête comme la Saint Germain ou tout au long de l'année. Fédérer ces énergies, faciliter les initiatives au service de notre ville, c'est une des missions essentielles de notre mandat : vous pouvez compter sur nous.

Vous lirez sans doute ces pages dans la chaleur d'un mois de juin déjà bien estival, je vous souhaite un été agréable, qu'il vous offre ces joies simples qui font tout son charme.

Bonne lecture et bon été !

LE TOUT EN IMAGES

JUMELAGE



Janine Letourneur s'est rendue à Hambürhen et a représenté Benoît Le Rétif aux cérémonies organisées par nos amis allemands (cf page 32). Pour les prochaines éditions Stéphanie Goni-Lacasa, adjointe en charge de l'évènementiel et de la fédération des associations sera la référente du jumelage de l'Odon.

LIRE FAIRE LIRE



Le 9 mai dernier, les bénévoles de Lire et Faire Lire de Verson et de Tourville-sur-Odon ont fêté les 25 ans de l'association autour d'une balade lecture familiale au fil de l'Odon. Un moment apprécié de tous !

ATELIER PIEGE À FRELON



Un atelier consacré à la réalisation de pièges sélectifs pour lutter contre la prolifération du frelon asiatique s'est tenu le 11 avril dernier. Initié par Sylvie Fossey et Damien Bouchard, cet atelier sera reconduit le 26 septembre prochain.

CÉRÉMONIE 8 MAI 2026



Vendredi 8 mai, de nombreux enfants sont venus honorer celles et ceux morts pour la liberté.

CHAUVE-SOURIS



Le 9 avril dernier, le spectacle « *La symphonie des chauves-souris* » de la Cie Mycélium a pris place dans le Parc de Betteville-Senghor. Un véritable succès, les spectateurs étaient enchantés « *C'était Énorme ! « Pédagogique » hilarant, poétique Bref mille merci encore* » dixit un fan de notre page Facebook.

LE TOUT EN IMAGES

MA VILLE PROPRE, J'Y PARTICIPE !



5 Versonnais ont rejoint Caroline et Véronique pour la reprise des balades zéro déchet. Ils ont collecté plus de 4 kg de débris, essentiellement du papier et du plastique. Plus d'infos et les prochaines dates page 9.

FÊTE ST GERMAIN



Une édition 2026 sous le soleil avec de nombreux participants à chacune des animations proposées. Merci aux associations et aux commerçants d'avoir contribué à la réussite de l'événement. Et l'heureux gagnant du « Qui est-ce ? » de l'UCIA est Mme Sandrine Ortega.

MOUVEMENTS DE PERSONNEL



Sophie Lepeletier occupe le poste de responsable Ressources Humaines depuis le 2 janvier 2026.



Emilie Ingrandt assure une mission de renfort au sein de l@ bibliothèque jusqu'au 30 juin 2026.



C'est désormais Virginie Goubin qui occupe le poste de chargée du CCAS suite au départ de Marie-Alice Allenbach pour la collectivité de Gavrus.



Floriane Mézerette assure une mission de renfort au sein du service comptabilité depuis le 18 mai et jusque fin décembre 2026.

SOLIDARITÉ ET ACTION SOCIALE

CCAS REPAS DES AÎNÉS PRENEZ DATE

Le repas des Aînés se tiendra le **31 janvier 2027**. Ce nouveau calendrier permettra de proposer un moment convivial au cœur de l'hiver, période où les occasions de sorties sont parfois moins nombreuses.

Les Versonnais de 67 ans et plus inscrits sur les listes électorales recevront une invitation au cours du mois de décembre.

L'ACTION SOCIALE EN PRATIQUE :

- Horaires du CCAS : sur rendez-vous
- 02 31 71 22 00
- actionsociale@ville-verson.fr

SENIORS ET AIDANTS : LA COMMUNE À L'ÉCOUTE DE VOS BESOINS

La commune souhaite mieux **connaître les besoins de ses seniors afin d'adapter ses actions**. Un questionnaire sera prochainement remis dans leurs boîtes aux lettres. Par ailleurs un questionnaire est disponible à l'accueil de la mairie pour les aidants d'un senior, d'un adulte ou d'un enfant en situation de handicap.

Les deux questionnaires peuvent être remis sous enveloppe dans plusieurs points de collecte répartis sur la commune :

- mairie de Verson (accueil ou boîte aux lettres),
- au pôle médical 85 rue de l'avenir,
- à la pharmacie Le Gac,
- à l'ADMR (par l'intermédiaire de votre auxiliaire de vie),
- à l@ bibliothèque
- par e-mail : action-sociale@ville-verson.fr

Nous vous remercions par avance pour votre participation.

ACCOMPAGNEMENT DES SENIORS ET DE LEURS AIDANTS SOLIDARITÉ : UNE NOUVELLE COMMISSION POUR LES SENIORS



La Ville de Verson agit pour aider les personnes âgées et leurs proches.

Le nombre de seniors augmente. Aujourd'hui, près d'un Versonnais sur quatre a plus de 65 ans.

Pour répondre à leurs besoins, le conseil municipal a créé une nouvelle commission : « Accompagnement des seniors et de leurs aidants ».

Cette commission complète le travail du CCAS.

Elle propose des actions pour :

- rompre l'isolement ;
- faciliter le maintien à domicile ;
- orienter sur les droits et les aides ;
- soutenir les proches aidants.

L'objectif est simple : être au plus près des habitants concernés, en leur proposant des réponses plus adaptées.

REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

La Ville de Verson propose un registre pour les personnes fragiles ou isolées.

Ce service concerne :

- les personnes de plus de 65 ans ;
- les personnes en situation de handicap ;
- les personnes vivant seules à leur domicile.

Vous pouvez vous inscrire vous-même ou inscrire un proche qui en aurait besoin.

Ce registre permet à la mairie de prendre contact avec les personnes inscrites :

- en cas de forte chaleur ;
- de grand froid ;
- de crise sanitaire ;
- ou d'autres situations exceptionnelles.

Le service s'assure que les personnes vont bien et qu'elles sont en sécurité.

Pour vous inscrire :

- remplissez la fiche présente dans ce magazine ;
- ou téléchargez le formulaire sur le site internet de la commune.
- Remettez votre questionnaire dans l'un des points de collecte suivants :
 - mairie de Verson (accueil ou boîte aux lettres),
 - au pôle médical 85 rue de l'avenir,
 - à la pharmacie Le Gac,
 - à l'ADMR (par l'intermédiaire de votre auxiliaire de vie),
 - à l@ bibliothèque
- ou par e-mail : action-sociale@ville-verson.fr



LE BAL DES SENIORS À VERSON, UNE ACTION DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS

Dans le cadre de la Semaine Bleue, organisée début octobre et dédiée aux seniors, le Département du Calvados propose un après-midi festif et convivial à destination des aînés.

Le Bal des seniors se déroulera le **dimanche 4 octobre 2026**, simultanément dans cinq communes du département, dont Verson.

Gratuit et ouvert aux seniors, cet événement offrira un moment de détente et de partage autour d'un bal animé par un orchestre, de 14h30 à 18h, avec un goûter offert au cours de l'après-midi.

Inscription obligatoire à partir du 1^{er} septembre, informations complémentaires à venir.

RESTAURANT INTERGÉNÉRATIONNEL, LES PROCHAINES DATES

Le restaurant intergénérationnel ouvre ses portes aux Versonnais autonomes, de 67 ans et plus, chaque 2^{ème} mercredi du mois. Le déjeuner se déroule au restaurant scolaire Victor Hugo avec les enfants présents à l'accueil de loisirs.

A noter dans votre agenda les prochaines dates :

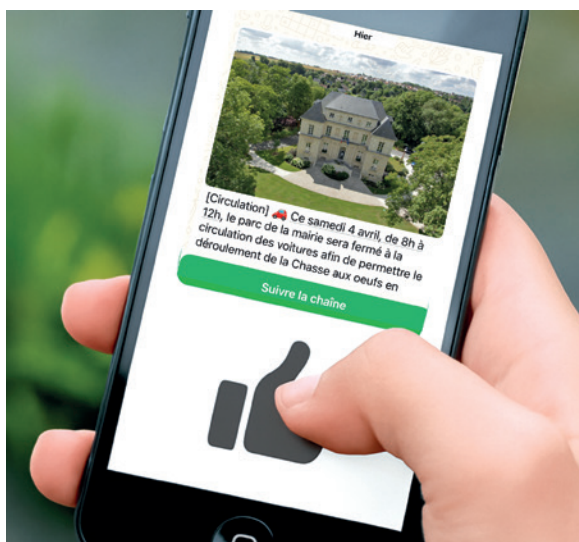
- mercredi 9 septembre, inscription au plus tard le 03/09
- mercredi 14 octobre, inscription au plus tard le 08/10
- mercredi 18 novembre (décalage dû au jour férié du 11/11), inscription au plus tard le 12/11
- mercredi 9 décembre, inscription au plus tard le 3/12

Tarif 5,50 €
(Entrée - Plat - Laitage - Dessert)

Pour vous inscrire, rendez-vous en mairie, auprès de Solène, avec le règlement par chèque ou en espèces. Plus d'infos : 02 31 71 22 00



COMMUNICATION



NOUVEAU !

LA CHAÎNE WHATSAPP DE LA VILLE DE VERSON



Ce nouveau canal de communication s'inscrit dans une **démarche de proximité** pour vous tenir informés rapidement et simplement, au plus près de vos besoins.

En suivant la chaîne vous recevrez **directement sur votre smartphone les actualités utiles du quotidien** : travaux, circulation, alertes et informations pratiques.

Avec votre smartphone, scannez le QR Code ci-dessus à l'aide de l'outil appareil photo, cliquez sur le lien proposé puis suivez la chaîne.

Une fois abonnés vous recevez une notification lorsqu'un nouveau message est envoyé.

DEVELOPPEMENT DURABLE

ENTRETIEN DE L'ODON : UNE MOBILISATION POUR PRÉSERVER LA RIVIÈRE



Face à l'assèchement observé sur une partie de l'Odon, au niveau du quartier du Rocreull, les élus de Verson se sont mobilisés début mai pour participer à l'entretien de la rivière et retirer plusieurs embâcles (amas végétal, débris...) gênant l'écoulement de l'eau.

Cette intervention s'inscrit dans la volonté de la municipalité de préserver la biodiversité et le cadre naturel de cet espace sensible. En améliorant l'écoulement de la rivière, on protège la faune et la flore locales et on limite les risques d'inondation. Les élus ont souhaité montrer l'exemple sur le périmètre de la mairie.

La Ville rappelle également que l'entretien des berges et des cours d'eau relève en partie de la responsabilité des propriétaires riverains. Plusieurs périodes d'intervention sont encadrées par arrêté afin de respecter l'écosystème et la biodiversité.

En octobre dernier, les habitants concernés avaient été sensibilisés à ces obligations à travers la distribution du guide des propriétaires riverains de cours d'eau de Caen la mer et des informations utiles pour accompagner les démarches d'entretien.

CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DE L'ODON UNE ÉTUDE LANCÉE À VERSON



Dans le cadre du Plan Pluriannuel de Restauration de la Continuité Écologique (PPRCE) de l'Odon, porté par l'Entente intercommunale (CU Caen la Mer, CC Vallées de l'Orne et de l'Odon, CC Pré-bocage Intercom), une étude est lancée en ce début 2026 sur les seuils des anciens ateliers de rotation, situés sur l'Odon à Verson.

Ces ouvrages forment aujourd'hui un obstacle majeur à la circulation des espèces piscicoles (truite de mer, anguille, lamproie) et au transit des sédiments. Classé en Liste 2 de la Loi sur l'Eau, l'Odon doit retrouver une libre circulation piscicole.

Bonne nouvelle : aucune participation financière n'est demandée à la commune, ni pour l'étude ni pour les travaux. C'est la Communauté Urbaine Caen la mer, au titre de sa compétence de la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), qui assume la maîtrise d'ouvrage et le financement.

Les élus de Verson se sont réunis avec le service GEMAPI de Caen la mer le 2 juin 2026 pour préciser le calendrier et le contenu de l'étude. Vous serez informés de la suite donnée.

PETIT ODON : DES TRAVAUX POUR PRÉSERVER LA RIVIÈRE

Un ouvrage de décharge situé en aval de la station d'épuration de Verson est aujourd'hui fortement dégradé. Sa rupture, liée à un manque d'entretien et à l'absence de gestionnaire identifié, perturbe fortement l'écoulement de l'eau dans le Petit Odon.

Depuis juillet 2024, les communes de Verson et Bretteville-sur-Odon ont mis en place une solution provisoire afin de maintenir un débit minimal dans la rivière et ont alerté les services compétents. La Communauté urbaine Caen la mer, le Département du Calvados, l'Office Français de la Biodiversité, les services de l'État se sont concertés pour envisager une solution durable. Au cours du mois de juin la réfection de l'ouvrage, basée sur des enrochements, est programmée afin de garantir un débit suffisant en période de basses eaux tout en limitant les risques d'inondation. **Ces travaux d'un montant de 32 000 € sont financés par le Département du Calvados et réalisés par l'entreprise Lafosse.** Afin de garantir la pérennité de l'alimentation de ce bras de l'Odon et l'investissement du Département, la commune appelle les riverains à la **vigilance concernant l'entretien des berges et l'enlèvement des embâcles.** Par ailleurs l'existence d'ouvrages de dérivation du Petit Odon, risquent de contribuer, par leur prélèvement d'eau, à de futurs assècs.

ENSEMBLE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE



Pose d'un nid sélectif par Sylvie Fossey et Dominique Aublet, responsable des services techniques.



Engagée depuis plusieurs années dans la lutte contre le frelon asiatique, la Ville de Verson renforce ses actions de prévention et de sensibilisation.

Un atelier consacré à la fabrication de pièges sélectifs s'est notamment tenu le 11 avril dernier, à l'initiative de Sylvie Fossey, membre du collectif « Verson, changeons demain » et de Damien Bouchard, adjoint en charge de l'urbanisme, des finances et de la qualité des services aux citoyens. Une nouvelle session adaptée à la période automnale sera proposée le samedi 26 septembre.

Depuis le printemps, la commune a :

- désigné un référent « frelon asiatique »,
- installé 4 pièges sélectifs sur l'espace public
- renouvelé son partenariat avec la FREDON Normandie et le Département du Calvados pour accompagner la destruction des nids secondaires.

Le piégeage de printemps, réalisé entre mars et juin, permet de capturer les fondatrices avant la création de nouvelles colonies. Les pièges sélectifs, conçus pour

préservé les autres insectes pollinisateurs, peuvent être fabriqués facilement à partir de bouteilles en plastique. **Pour le printemps prochain, un tutoriel vidéo est disponible sur le site internet de la Ville ou en scannant le QR Code ci-dessus.**

En cas de découverte d'un nid, signalez le à la mairie au 0231712200 afin qu'une vérification et, si nécessaire, une intervention spécialisée puissent être organisées.

A noter dans votre agenda : le prochain atelier aura lieu le samedi 26 septembre. Sylvie vous apprendra à réaliser un piège adapté à l'automne.

LES TRAVAUX ANNUELS D'ENTRETIEN DU COURS D'EAU :

- Enlèvement des embâcles (amas végétal, débris) : du 1^{er} mai au 31 octobre
- Entretien des berges : entretien des herbes et broussailles du 1^{er} mai au 31 décembre
- Entretien de la végétation aquatique (faucardage) du 1^{er} juin au 1^{er} octobre
- Entretien des arbres, arbustes et buissons du 1^{er} août au 31 mars
- Travaux de protection des berges par des techniques végétales vivantes du 1^{er} novembre au 31 mars
- Enlèvement des vases et des atterrissements du 1^{er} août au 1^{er} octobre.

MA VILLE PROPRE, J'Y PARTICIPE !



Initiée par Adeline dans le cadre du budget participatif, la campagne mensuelle de nettoyage des rues de Verson reprend du service avec Caroline et Véronique, conseillères municipales.

Chaque mois, elles vous emmènent pour une **balade zéro déchet**. Elles vous équiperont de gants et de pinces à déchet (cf page 5).

Devenez les ambassadeurs de votre cadre de vie, **les prochaines dates :**

- samedi 20 juin, 10h30 parking Salle des 3 Ormes
- samedi 26 septembre, 10h30 parking du marché
- samedi 24 octobre, 10h30 écoquartier les Perruques
- samedi 21 novembre, 10h30 devant le collège
- samedi 19 décembre, 10h30 parking intérieur parc de la mairie

DEVELOPPEMENT DURABLE

TONDRE MOINS, C'EST AGIR POUR LA NATURE... ET POUR SON JARDIN !

Longtemps symbole d'un jardin « bien entretenu », la pelouse tondue très court laisse aujourd'hui place à des pratiques plus naturelles et plus respectueuses de l'environnement. En laissant l'herbe pousser un peu plus, chacun peut facilement favoriser la biodiversité tout en réduisant l'entretien et les besoins en eau.

Pourquoi éviter les tontes trop rases ?

Une pelouse tondue trop court est plus fragile :

- elle sèche plus vite en été ;
- elle demande davantage d'arrosage ;
- ses racines restent superficielles ;
- elle accueille moins d'insectes et de micro-organismes utiles.

À l'inverse, une herbe plus haute protège le sol de la chaleur, conserve l'humidité et favorise la vie dans le jardin : abeilles, papillons et autres pollinisateurs y trouvent refuge et nourriture.

Les bons gestes à adopter

- Au printemps : laissez fleurir les pâquerettes ou trèfles pour nourrir les insectes avant la première tonte.
- En été : privilégiez une hauteur de coupe de 10 cm et limitez la tonte à une ou deux fois par mois.
- À l'automne : une dernière tonte plus légère permet de préparer la pelouse pour l'hiver.

Le réflexe malin : le mulching

Si votre tondeuse le permet, laissez l'herbe coupée sur place grâce au mulching. Finement broyée, elle nourrit naturellement le sol, limite l'évaporation de l'eau et réduit les besoins en engrais. Un jardin plus vivant... avec moins d'efforts

Tondre moins souvent, c'est aussi :

- moins de temps passé à l'entretien ;
- moins de bruit ;
- moins de déchets verts et d'allers-retours à la déchèterie ;
- des économies d'eau et d'énergie.



Une pelouse un peu plus haute reste agréable à vivre, plus résistante au piétinement et offre un aspect plus naturel au jardin. Un petit changement d'habitude qui fait une grande différence pour l'environnement.

AU PRINTEMPS, LA NATURE NICHE : STOP À LA TAILLE DES HAIES

Du 16 mars au 15 août, il est interdit de tailler les haies. Dès la mi-mars, débute la saison de reproduction et de nidification des oiseaux ; toute intervention peut alors entraîner la destruction d'espèces protégées ou de leurs habitats, ce qui justifie cette interdiction.



Les haies constituent un élément majeur du paysage normand, particulièrement dans le Calvados. Elles assurent de nombreuses fonctions : écologique, paysagère, hydraulique, climatique, énergétique et économique. On y recense 48 espèces d'oiseaux, dont 39 protégées. Plusieurs réglementations encadrent donc leur préservation et l'entretien de ces milieux.

Avant toute action d'arrachage, de déplacement ou de coupe, il est indispensable de vérifier si la haie est soumise à des mesures de protection. Il convient pour cela de se rapprocher de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) et, le cas échéant, de déposer une demande d'arrachage.

Si vous êtes témoin d'une coupe ou d'un arrachage de haie susceptible d'être illégal, la DDTM met également à disposition un formulaire de signalement.

Toutes les informations relatives au guichet unique « haie » sont accessibles sur : <https://haie.beta.gouv.fr/>

BON À SAVOIR

Pour préserver la qualité de vie de tous, l'utilisation d'outils bruyants (tondeuse thermique, perceuse, tronçonneuse, scie mécanique, raboteuse...) est réglementée par arrêté préfectoral du 21 novembre 2008.

HORAIRES AUTORISÉS

Du lundi au vendredi

→ 8h30 - 12h

→ 14h30 - 19h30

Le samedi

→ 9h - 12h

→ 15h - 19h

Les dimanches et jours fériés

→ 10h - 12h

Merci à chacun d'adopter les bons réflexes pour préserver la tranquillité et le bien-vivre ensemble à Verson.

OAP... DE QUOI S'AGIT-IL ?

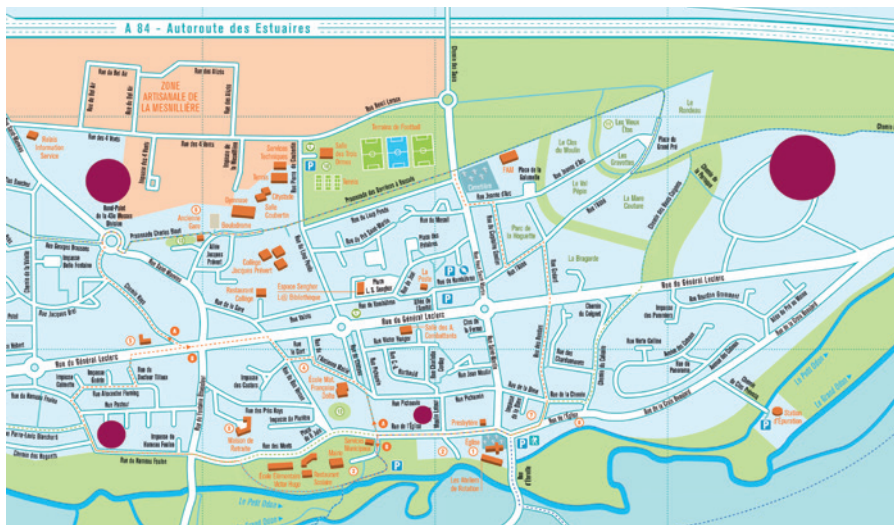
OAP signifie : Orientation d'Aménagement et de Programmation, c'est un document obligatoire du plan local d'urbanisme, document d'urbanisme qui à l'échelle de la commune, fixe les règles d'aménagement et d'utilisation des sols.

Les OAP fixent des principes d'aménagement, des lignes directrices pour permettre aux porteurs de projets de proposer un aménagement sur mesure et co-construit avec la collectivité.

La nouvelle municipalité a décidé d'inviter les habitants à participer à la rédaction de ces OAP.

Les OAP ont pour objectif

- d'optimiser et de maîtriser les opérations d'aménagement du territoire
- de préserver le patrimoine bâti, paysager et naturel
- d'assurer la qualité urbaine et architecturale
- favoriser un urbanisme de projet



A Verson, quatre OAP sont en cours de rédaction avec les riverains des zones étudiées. Des groupes de travail co-construisent l'écriture des quatre Orientations d'Aménagement et de Programmation.

Les OAP en cours concernent :

- la rue de l'église : 0.57 ha
- le hameau foulon : 1 ha

- l'entrée Nord Ouest de Verson : 4.2 ha
- l'Ecoquartier (quartier Perruques) : 20 ha

Leurs propositions seront soumises au service Planification & Aménagement du territoire de Caen la Mer pour intégration au PLUi-HM (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat et Mobilité).



HABITAT PARTICIPATIF : VOS NOUVEAUX VOISONS

Les logements du projet d'habitat participatif « Les Voisins de Verson » seront livrés mi-juillet. Un T4 est encore disponible à la vente notamment avec le dispositif prêt social location accession (PSLA).

L'habitat participatif, de quoi s'agit-il ?

L'habitat participatif propose une nouvelle manière d'envisager le logement, fondée sur la conception collective des espaces de vie et le partage au quotidien. Les futurs habitants construisent ensemble leur cadre de vie, en combinant logements privés et espaces communs.

Ce projet repose sur des valeurs fortes : mixité intergénérationnelle et sociale, solidarité notamment avec l'accueil d'une famille migrante en partenariat avec l'association Soliha, engagement écologique et gestion responsable des ressources ainsi qu'un fonctionnement coopératif basé sur la gouvernance partagée.

La dimension collective se traduit par de nombreux espaces mutualisés : grand jardin central de 1000 m², salle commune polyvalente, chambre d'amis partagée, garage à vélos, atelier de bricolage, terrasse et jardins partagés.

L'ensemble s'inscrit dans un parti pris architectural conciliant vie individuelle et collective, avec des maisons mitoyennes ou des appartements en petit immeuble, chacun disposant d'un espace privé (terrasse ou balcon) ouvert sur un grand jardin commun.

Contact "les Voisins de Verson" : lesvoisinsdeverson@laposte.net

ENFANCE JEUNESSE ÉDUCATION

JEUX VIDÉO : UNE EXPOSITION POUR SENSIBILISER AUX ÉCRANS



Depuis le mois de février, l'Espace Jeunes de Verson accompagne des élèves du collège Jacques Prévert dans un projet autour du jeu vidéo et des usages numériques. Encadrés par Thibault Desvigne, responsable de l'Espace Jeunes, les collégiens ont **conçu une exposition retraçant l'évolution du jeu vidéo, du rétro gaming aux pratiques actuelles.**

Réalisée en partenariat avec le collège Jacques Prévert et la Maison des Adolescents et des Jeunes Adultes, cette action a également pour objectif de **sensibiliser les jeunes et leurs familles aux enjeux liés au temps d'écran et aux risques d'addiction.**

Présentée au collège du 12 au 22 mai, l'exposition a donné lieu à une soirée d'échanges le 21 mai réunissant élèves, familles et professionnels autour des usages numériques.

A L'ACCUEIL DE LOISIRS : UN ÉTÉ PLACÉ SOUS LE SIGNE DU MYSTÈRE !

Du 6 juillet au 31 août, l'accueil de loisirs accueille les enfants de 3 à 11 ans, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

Cette année, place au « **Mystery Summer !** » Chaque semaine, les enfants partiront à l'aventure dans **l'univers des enquêtes et des détectives célèbres** : Tintin, Sherlock Holmes, Inspecteur Gadget, Lupin, James Bond et bien d'autres.



Les activités sont imaginées avec les enfants chaque lundi matin et le programme de la semaine est ensuite illustré et présenté par leurs soins.

Deux mini-camps sont également proposés aux enfants à partir de 7 ans :

- Du 6 au 10 juillet : découverte de la baie du Mont-Saint-Michel (complet).
- Du 17 au 21 août : séjour « Cabourg à cheval » avec équitation, visite de l'hippodrome et nombreuses animations.

Un été riche en découvertes, en jeux et en aventures attend les jeunes Versonnais !

Plus d'infos : Philippe LEVADÉ 02 31 26 55 92 - clsh@ville-verson.fr

UNE E-NEWSLETTER POUR INFORMER LES PARENTS D'ÉLÈVES

Depuis fin mai, le pôle enfance jeunesse envoie une newsletter numérique aux parents d'élèves dont les enfants sont inscrits aux services. Infos pratiques, date d'ouverture des inscriptions à l'accueil de loisirs, infos des écoles et des partenaires...

Si vous ne la recevez pas

- soit elle se trouve dans vos spams
- soit vous n'avez pas souhaité recevoir de communication par e-mail de notre part.

ESPACE JEUNES : DES VACANCES À INVENTER ENSEMBLE

À qui s'adresse l'Espace Jeunes ?

L'Espace Jeunes accueille les adolescents **à partir de 12 ans**, tout le mois de juillet et du 24 au 31 août, du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30.

Comment sont organisées les activités ?

Le programme est construit avec les jeunes. Chaque lundi matin, les animateurs et les adolescents imaginent ensemble les activités,

sorties et animations de la semaine à partir d'un thème proposé.

Comment débute une journée à l'Espace Jeunes ?

Chaque matin, un petit-déjeuner est partagé entre 8h30 et 9h45. C'est un moment convivial pour échanger librement autour d'un sujet, d'une actualité ou d'une idée proposée par les jeunes.

Quelle place est accordée aux écrans ?

Afin de favoriser les échanges et la participation de tous, les téléphones portables pourront être déposés dans une boîte dédiée pendant certains temps d'animation. Une journée sans écran sera également organisée avec les adolescents.

Plus d'infos : Thibault DESVIGNE
06 49 61 88 92 - jeunesse@ville-verson.fr

DERNIER SPECTACLE DE LA SAISON, ÉCLATS DE RUE À VERSON



Normal Samouraï, samedi 4 juillet, 17h Parc de Betteville-Senghor

De nos jours, Normal se sent impuissant dans son quotidien d'époux et de père. Il veut être Musashi Miyamoto, le plus grand samouraï de l'histoire !

Il est temps pour Normal de naître un bon coup.

Mais comment naître quand on a déjà quarante ans et que le monde part en sucette ?

Un jour au travail, on lui propose une promotion. Un poste au Japon. C'est sa chance. Un homme véritable doit-il abandonner femme et enfants pour réaliser le rêve de sa vie ?

Au milieu des rires, du chahut et de la poésie, Normal samouraï dévoile aux enfants les coulisses de la vie de parent. Et il rappelle aux parents les rêves qui les poursuivent.

Un spectacle familial, à partir de 7 ans. Pensez à réserver au 02 31 26 44 80 ou par email labibliotheque@ville-verson.fr



JOURNÉES DU PATRIMOINE ET 120 ANS DE SENGHOR



VISITES DE LA MAISON SENGHOR

L'association Présence Senghor ouvrira les portes de la maison : dimanche 11 septembre et du 14 septembre au 4 octobre, les lundis, mercredis et samedis de 14h à 16h30.

Pendant les journées du patrimoine samedi 19 et dimanche 20 septembre de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Les journées européennes du Patrimoine à Verson prendront place dans le Parc de Betteville Senghor et marqueront le début des animations du 120^{ème} anniversaire de Léopold Sédar Senghor. La photographie au cœur du patrimoine et de la mémoire collective est le thème national des journées 2026. Thème auquel la Ville de Verson adhère notamment avec la création d'une exposition de portraits « Un air de famille » (*voir article Senghor aurait eu 120 ans*).

Programme de la journée du Samedi 19 septembre :

- Visites guidées de la Maison Senghor par l'association « Présence Senghor »
- Présence de la librairie *La Page qui tourne* au sein de la Maison Senghor
- Bibli'o Parc (Ideas Box, consultation sur place, lectures contées...)
- Ateliers d'écriture et conte africain par Dodo Vole (Sophie Bazin et Johary Ravaloson)
- Annelise de Etre & jouer proposera des jeux en bois géants au sein du parc
- Lecture contée par « Les lecteurs d'un soir »
- Concert
- Portraits de famille : faites-vous tirer le portrait et figurez dans l'exposition « Un air de famille » (*voir page 14*)
- Buvette et restaurateurs tout au long de l'après-midi et en soirée

VIE CULTURELLE

SENGHOR AURAIT 120 ANS !



À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, la Ville de Verson lance un hommage exceptionnel à Léopold Sédar Senghor, qui aurait célébré ses 120 ans le 9 octobre 2026.

Placée sous le thème « Un air de famille », cette programmation imaginée par la commission culture invite les habitants à **s'approprier l'héritage laissé par Léopold Sédar Senghor et Colette Senghor**, à travers des animations conviviales et participatives au cœur du parc.

En acceptant le legs de la propriété Senghor, la commune est devenue dépositaire d'une histoire, d'une mémoire et d'un patrimoine précieux. Et cet **héritage appartient aujourd'hui à tous**. Parce que nous sommes tous héritiers, nous sommes aussi, symboliquement, de la famille de Léopold et Colette Senghor. Cet anniversaire sera ainsi l'occasion de faire vivre ensemble leur maison, leurs souvenirs et les valeurs de partage, d'ouverture et de culture qu'ils ont incarnées.

Point d'orgue de cet hommage : une grande exposition participative inspirée de la galerie de portraits visible dans le couloir du premier étage de la maison. Habitants, familles, visiteurs, associations, partenaires... chacun peut devenir le visage de cette exposition en se faisant photographier, en envoyant

un portrait ou en apportant un cadre et une photo personnelle.

Cette exposition propose alors une réflexion sensible autour de la notion de famille : celle dans laquelle les différences coexistent, celle que l'on choisit, celle qui réunit malgré les distances et les singularités. Elle évoque également ce lien particulier à l'autre, fait de proximité et d'étrangeté, où chacun conserve sa place et son identité tout en participant à une histoire commune. La Ville invite donc chacun à **participer à cette aventure collective**, reflet d'une mémoire vivante et partagée.

À vos appareils photo et à vos plus beaux sourires ! L'exposition sera **inaugurée le vendredi 9 octobre 2026**, jour anniversaire des 120 ans de Léopold Sédar Senghor.

Je souhaite figurer dans l'expo comment faire ?

Que ce soit une photo ancienne ou récente, en papier ou en numérique, sous cadre ou pas, une aquarelle, un dessin... tout est possible, nous vous laissons le choix !

→ **Apportez-nous votre portrait** (avec ou sans cadre) au format A4/A3 ou 21*21 cm jusqu'au 18 septembre à l'Espace Senghor

→ **Envoyez-nous vos photos numériques** à l'adresse suivante participation@ville-verson.fr

Sans oublier de nous transmettre la légende de votre portrait. Pour une meilleure qualité d'impression, merci d'envoyer la photo dans son format d'origine, sans réduction, ni capture d'écran.

On s'occupe de tout : 2 dates pour vous laisser tirer le portrait :

- le samedi 19 septembre dans le parc de Betteville Senghor
- samedi 5 septembre de 9h à 12h, lors du Forum des associations, salle des Trois Ormes.

" SENGHOR ET MOI "

Vous avez croisé Colette ou Léopold Sédar Senghor à Verson ? Vous gardez le souvenir d'une rencontre, d'un moment partagé ou juste une anecdote ?

Partagez votre témoignage « Senghor et moi » en figurant dans le recueil de l'exposition « Un air de famille » et contribuez à faire vivre la mémoire de ces deux personnalités attachées à Verson.

Témoignages à envoyer à participation@ville-verson.fr ou à déposer, sous forme manuscrite, dans la boîte aux lettres de l'Espace Senghor.

DES NOUVELLES DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE SENGHOR

Tri du grenier de la propriété

En mars dernier, le service du patrimoine du **Département du Calvados** a apporté son expertise aux équipes des affaires culturelles et du service technique dans le tri des nombreux objets conservés dans le grenier de la propriété Senghor. Cette opération a permis de préserver et de sécuriser plusieurs éléments patrimoniaux. Une partie des collections a ainsi été transférée dans les locaux du quartier KOENING, mis à disposition par la **Communauté urbaine Caen la mer**, afin d'être conservée dans de meilleures conditions.

Une belle collaboration au service de la valorisation du patrimoine Senghor. **Merci à l'ensemble de nos partenaires pour leur engagement !**



REGARDS CROISÉS SUR L'ACTUALITÉ DES ATELIERS POUR PARTAGER ET ÉCHANGER AUTOUR DE SUJETS D'ACTUALITÉ

Envie de mieux comprendre l'actualité, d'échanger vos idées et de confronter les points de vue dans une ambiance conviviale ? À partir du mardi 29 septembre, la bibliothèque de Verson vous laisse la parole et devient le lieu de vos échanges sur des sujets de société, de l'actualité locale, nationale ou encore internationale.



Animés par Dominique Tharin, Versonnais, ces ateliers proposeront tous les quinze jours un temps de discussion ouvert à tous, **le mardi de 14h à 15h30**.

Ici, pas de débat figé : On peut partager ses connaissances, exprimer librement ses convictions dans le respect de l'opinion d'autrui, poser ses questions, et même apporter les thèmes ou sujets d'actualité qu'on souhaite aborder lors des prochaines rencontres.

Politique, environnement, société, culture, sciences, initiatives positives ou grands enjeux internationaux : toutes les thématiques pourront nourrir les échanges et permettre à chacun d'apporter son regard sur le monde d'aujourd'hui.

Curieux, passionnés d'actualité ou simples amateurs de discussions enrichissantes, ces rencontres sont faites pour vous !

Inscriptions obligatoires auprès de la bibliothèque, par téléphone au 02 31 26 44 80 ou par mail labibliotheque@ville-verson.fr

SÉCURITÉ



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES, COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Il suffit de se rendre en Mairie et de fournir quelques informations :

- votre nom
- l'adresse de votre domicile
- les dates de votre départ et de votre retour de vacances
- un numéro de téléphone où l'on peut vous joindre (ou celui d'un voisin)
- éventuellement, les particularités de votre domicile ou de remplir le formulaire téléchargeable sur le site de Verson www.ville-verson.fr et de le transmettre à la Police Municipale de Verson, au moins 2 jours avant votre départ en vacances.

Ainsi les forces de l'ordre organisent des rondes pour surveiller les domiciles des vacanciers qui se sont déclarés. Dans le cas où quelque chose d'inhabituel serait constaté (tentatives d'effraction, effraction, cambriolage...), les bénéficiaires sont prévenus soit en personne soit par une personne de confiance, désignée au préalable et résidant à proximité du lieu d'habitation.

Informés, les victimes et leurs proches restés sur place sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

FOCUS SUR LA POLICE MUNICIPALE : MISSIONS ET ACTIONS AU QUOTIDIEN

À Verson, la police municipale est composée de deux agents qui travaillent en lien étroit avec la police nationale et la gendarmerie. Leur mission principale est d'assurer la prévention, le maintien du bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques afin de contribuer au bien vivre ensemble.

Une présence régulière sur le terrain

La police municipale intervient quotidiennement sur l'ensemble de la commune. Chaque matin et en fin de journée, elle assure notamment la **régulation de la circulation aux abords des écoles et du collège** afin de sécuriser les déplacements des élèves et des familles.

Le service mène également des **actions de prévention auprès des jeunes**. Chaque année, en fin d'année scolaire, les élèves participent à une sensibilisation au code de la route avec le passage du permis vélo, en partenariat avec la Direction départementale de la sécurité routière et la préfecture du Calvados.

Les agents sont aussi mobilisés **lors des grands événements** organisés sur la commune, tels que le Naturo Trail, les vide-greniers, la fête Saint-

Germain ou encore le carnaval. À cette occasion, ils participent à l'encadrement et accompagnent les organisateurs sur les questions liées à la **sécurité des manifestations**.

Chaque été, le service propose l'**Opération Tranquillité Vacances**, un dispositif national qui permet aux vacanciers de partir plus sereins en signalant leur absence auprès de la police municipale.

Une coopération renforcée avec la gendarmerie

Tout au long de la semaine, les policiers municipaux effectuent des **patrouilles** dans les différents quartiers et autour des équipements municipaux. Depuis peu, des patrouilles mixtes avec les gendarmes d'Évrecy ont été remises en place, à pied ou en véhicule. Cette coopération permet de renforcer la présence sur le terrain et de favoriser un climat de sécurité.

Par ailleurs, la gendarmerie assure une **permanence hebdomadaire** chaque jeudi dans les locaux de la police municipale. En l'absence de rendez-vous programmés, les gendarmes effectuent des interventions et des patrouilles sur la commune.



PERMANENCE DE LA GENDARMERIE

Besoin de réaliser une démarche ou de poser une question à la gendarmerie ? Chaque jeudi matin, la gendarmerie se déplace dans les locaux de la police municipale à Verson. **Avant de venir, prenez rendez-vous au 02 31 08 35 53**

PROTO : ON PASSE VITE DU RIRE AU DRAME

Le protoxyde d'azote (« gaz hilarant »), utilisé légitimement en médecine et dans l'industrie alimentaire, est parfois détourné à des fins récréatives pour ses effets euphorisants. Face à ce phénomène, la Préfecture du Calvados a adopté un arrêté réglementant sa détention, son transport et sa consommation, tout en menant des actions de sensibilisation auprès de la population sur les risques qu'il présente.

On observe depuis plusieurs années une recrudescence de l'usage détourné du protoxyde d'azote, notamment chez les collégiens, lycéens et étudiants. Souvent perçu comme un produit « festif », bon marché et procurant des effets rapides d'euphorie, il masque en réalité des dangers importants pour la santé.

Des risques immédiats et graves

Les sensations recherchées sont brèves, mais peuvent laisser place à des atteintes irréversibles sur la santé. La consommation de protoxyde d'azote peut provoquer des asphyxies, pertes de connaissance ou désorientations. Lorsque la consommation

est répétée ou effectuée à fortes doses, les conséquences peuvent devenir durables et sévères : troubles neurologiques, hématologiques, psychiatriques ou encore cardiaques. Le danger est encore plus élevé lorsqu'il est associé à l'alcool ou à d'autres substances psychoactives, augmentant fortement les risques d'accident grave.

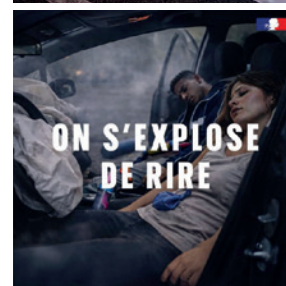
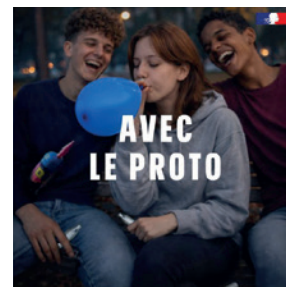
Un cadre réglementaire renforcé

La détention, le transport et la consommation de protoxyde d'azote sont encadrés par un arrêté préfectoral, permettant de renforcer les actions de prévention et d'intervention face aux comportements à risque.

Réagir et se faire aider

En cas de symptômes inhabituels après consommation ou de situation d'urgence, il est impératif de contacter immédiatement les secours : 15 (SAMU) ou 18 (pompiers).

Le service Drogues Info Service propose une écoute gratuite, confidentielle, des conseils et une orientation vers des structures spécialisées, contactez le 0 800 23 12 13.



BOUTEILLES ET CARTOUCHES DE GAZ NE SONT PAS DES DÉCHETS COMME LES AUTRES.

Ils sont bien souvent à l'origine d'explosions et de départs de feu. Les risques sont élevés pour le personnel en charge de collecter vos déchets ou travaillant dans les installations de traitement des déchets, ainsi que pour le matériel (casses).

Pour la sécurité des personnes et des installations, **il est donc strictement interdit de jeter les bouteilles et cartouches de gaz dans les poubelles grises et les poubelles jaunes.**



➔ **Bouteilles et cartouches d'hélium, de CO₂ et de protoxyde d'azote :** les déposer **vides en déchèterie** (se renseigner auprès du gardien).

➔ **Toutes les autres bouteilles de gaz (butane, propane...) :** à rapporter chez un revendeur de la marque de la bouteille (commerces de proximité, grandes surfaces, stations-service ...). La reprise est obligatoire depuis janvier 2022, avec ou sans bulletin de consignation, et même sans achat de nouvelle bouteille.

Plus d'infos sur : www.syvedac.org



LE CONSEIL MUNICIPAL ET LES COMMISSIONS

LA MAJORITÉ



Benoît Le Réthif
Maire



Laurence Roux
1^{ère} adjointe
CCAS
Enfance, Jeunesse & politique éducative



Damien Bouchard
2^{ème} adjoint
Urbanisme, finances et qualité des services aux citoyens



Hélène Riss
3^{ème} adjointe
Patrimoine
Senghor, culture & communication



Christian Fouchet
4^{ème} adjoint
Préservation et développement du patrimoine et des énergies



Stéphanie Goni-Lacasa
5^{ème} adjointe
Rassemblement valorisation des associations versonnaises



Karim Bouaziz
6^{ème} adjoint
Vie économique : commerces, entreprises & associations
Verson au quotidien



Nathalie Morice
7^{ème} adjointe
Accompagnement des seniors & de leurs aidants



Fabrice Martin



Camille Jean



Vincent Marin-Lainé



Bénédicte Bentof



Hervé Thoreau



Danielle Morvant



Yannick Cotigny



Caroline Bellamy



Grégory Blais



Véronique Barrois



Fabien Guérin



Maryvonne Ranguet



Christian Maudouit

LA MINORITÉ



Nathalie Donatin



Olivier Joubin



Laetitia de Panthou



Emmanuel Gué



Stéphanie Delbecque



Yann Clanche

Le conseil municipal est composé de 27 membres : 19 conseillers municipaux, le maire et 7 adjoints qui forment la municipalité.

La municipalité inscrit ses projets dans une réflexion globale articulée autour de **trois grandes orientations** :

- adapter le territoire aux besoins des habitants afin que chacun puisse s'y épanouir, quel que soit son âge ou sa situation ;
- engager la commune dans une trajectoire visant la neutralité carbone à long terme ;
- renforcer le rayonnement de la ville en fédérant les acteurs du territoire, en développant les liens entre habitants et en associant les citoyens aux projets communaux.

Chaque commission est composée d'élus, d'invités permanents ou non, selon les points abordés. Le travail des commissions est complété par celui de groupes plus restreints ou approfondi par des sessions organisées avec des habitants (*comme c'est le cas par exemple pour la rédaction des OAP, cf article page 11*).

De nouveaux périmètres pour les commissions

Souvent, un même sujet sollicite les compétences municipales à différents titres et nous sommes plus efficaces en croisant les points de vue. C'est pourquoi la nouvelle municipalité a proposé quelques aménagements par rapport au fonctionnement antérieur :

- La commission vie associative est désormais associée à la commission gestion des infrastructures d'une part et la commission événementielle d'autre part.
- Une nouvelle commission a vu le jour « Accompagnement des seniors et de leurs aidants ».
- La commission finance, n'existe plus en tant que telle. Pour plus de transparence un point d'étape d'exécution du budget et un état des comptes sera présenté lors de chaque conseil municipal

Quant à la préparation du budget, elle sera travaillée avec tous les Versonnais qui le souhaitent. Une réunion publique permettra à l'ensemble des habitants de s'y associer et de soumettre leurs idées.

Le maire est président de droit de l'ensemble des commissions.

Néanmoins il délègue la compétence au vice-président, élu parmi les membres de la commission.

ACTION SOCIALE, SOLIDARITÉ

Le Centre Communal d’Action Sociale (CCAS) est un établissement public communal doté d’une autonomie juridique et financière. Il accompagne les publics les plus fragiles, facilite l’accès aux droits et met en œuvre des actions de solidarité adaptées aux besoins des habitants, au plus près du territoire.

- Laurence Roux, vice-présidente
- Nathalie Morice, vice-présidente déléguée
- Fabrice Martin
- Caroline Bellamy
- Véronique Barrois
- Laëtitia de Panthou

Membres nommés

- Sandrine Rouch
- René Lecornec
- Angèle Chapron
- Christine de Vanssay
- Françoise Dupety
- Fanny Maine

CULTURE ET PATRIMOINE SENGHOR

Cette commission élabore la politique culturelle et travaille sur le projet de conservation et de valorisation du patrimoine Senghor.

- Hélène Riss, vice-présidente
- Vincent Marin-Lainé
- Camille Jean
- Danielle Morvant
- Véronique Barrois
- Stéphanie Goni-Lacasa
- Yann Clanche
- Stéphanie Delbecque

Partenaire associé : 1 membre de l’association Présence Senghor à Verson

Invités : Sylvie Fosse-Hérault, Rhianwen Grenier, Coralie Fosse, Patrick Ducrot

ENFANCE, JEUNESSE, ÉDUCATION

En lien avec les écoles, la commission enfance et jeunesse structure les équipements et pilote la politique éducative à travers ses services périscolaires.

- Laurence Roux, vice-présidente
- Danielle Morvant
- Caroline Bellamy
- Stéphanie Goni-Lacasa
- Nathalie Donatin

Partenaires associés : 1 membre bureau PAV, 2 directrices d’école, Principale collègue

Invités : Elodie Corseaux, Sandrine Rouch, Angèle Chapron, Isabelle Grandin, Julie Legoupil, Marie-Madeleine Coutea



GESTION DES INFRASTRUCTURES ET DES ASSOCIATIONS

La commission Développement des infrastructures et du milieu associatif accompagne l’évolution des besoins des associations en adaptant les équipements et les moyens mis à leur disposition. Elle veille également à optimiser l’usage des infrastructures existantes et à étudier des solutions durables, sobres en foncier et adaptées aux projets futurs.

- Christian Fouchet, vice-président
- Karim Bouaziz
- Fabien Guérin
- Maryvonne Ranguet
- Grégory Blais
- Yann Clanche

Invités : Sylvie Lelievre, Catherine Fourrez

PATRIMOINE ET ÉNERGIE

La commission Préservation et développement du patrimoine bâti et des énergies œuvre à la pérennisation du patrimoine communal, à l’amélioration de la performance énergétique des équipements et au développement de la production d’énergies sur le territoire.

- Christian Fouchet, vice-président
- Damien Bouchard
- Hervé Thoreau
- Olivier Joubin

Invités : René Lecornec, Elodie Séon, Hugues Jacob

EVÉNEMENTIEL ET FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS

Cette commission élabore un planning d’événements locaux en favorisant le lien avec le tissu associatif.

- Stéphanie Goni-Lacasa, vice-présidente
- Karim Bouaziz
- Fabien Guérin
- Camille Jean
- Christian Maudouit
- Bénédicte Bentot
- Laëtitia de Panthou
- Stéphanie Delbecque

DOSSIER

URBANISME

La commission met en place la politique d'aménagement du territoire, notamment à travers la rédaction des Orientations d'Aménagement et de Programmation. Elle suit et valide les différentes démarches d'urbanisme en lien avec le PLUi HM (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat et Mobilité).

- Damien Bouchard, vice-président
- Vincent Marin-Lainé
- Hervé Thoreau
- Yannick Cotigny
- Bénédicte Bentot
- Nathalie Donatin

Invités : Jean-François Grelier, Jean-Charles Duquesne, Pascal Lair et Lydie Vandecamère-Desmortreux

CADRE DE VIE & VIE CITOYENNE

La commission veille au respect du cadre de vie et met en place des projets pour permettre le mieux vivre ensemble. Elle travaille également à la mise en place de projets participatifs.

- Karim Bouaziz, vice-président
- Bénédicte Bentot
- Grégory Blais
- Yannick Cotigny
- Emmanuel Gué

Invités : Sophie Lelièvre, François Cheron, Jean-Baptiste Chemery, Eric Deloget

ACCOMPAGNEMENT DES SÉNIORS & AIDANTS

Cette commission complète le travail du CCAS. Elle a pour but de mieux accompagner les habitants concernés avec des solutions simples et adaptées. (cf article page 6)

- Nathalie Morice, vice-présidente
- Fabrice Martin
- Caroline Bellamy
- Véronique Barrois
- Emmanuel Gué

Invités : Sandrine Rouch, Isabelle Grandin, Laurence Le Puil-Pitel

APPEL D'OFFRES

Elle examine les candidatures et les offres en cas d'appel d'offres. Elle garantit la transparence et l'égalité d'accès à la commande publique. Son action s'inscrit dans le respect du Code de la commande publique.

- Benoît Le Rétif
- Damien Bouchard
- Christian Fouchet
- Karim Bouaziz
- Hélène Riss
- Nathalie Donatin

Suppléants :

- Christian Maudouit
- Laurence Roux
- Stéphanie Goni-Lacasa
- Nathalie Morice
- Olivier Joubin



MISE EN PLACE DE PERMANENCES ÉLUS CHAQUE SEMAINE

Les élus de la majorité assurent le jeudi de 17h à 19h et le samedi de 10h à 12h, des permanences en mairie afin de permettre à chacun de venir échanger librement, sans rendez-vous.

Ces temps de rencontre sont l'occasion de poser des questions, partager des préoccupations, proposer des idées ou simplement dialoguer sur les sujets du quotidien et les projets de la commune.

À travers cette démarche de proximité, la municipalité souhaite maintenir un lien direct avec les habitants et favoriser un échange ouvert et accessible à tous.

BUDGET 2026 : UNE ANNÉE DE TRANSITION POUR LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

UN BUDGET 2026 DANS LA CONTINUITÉ

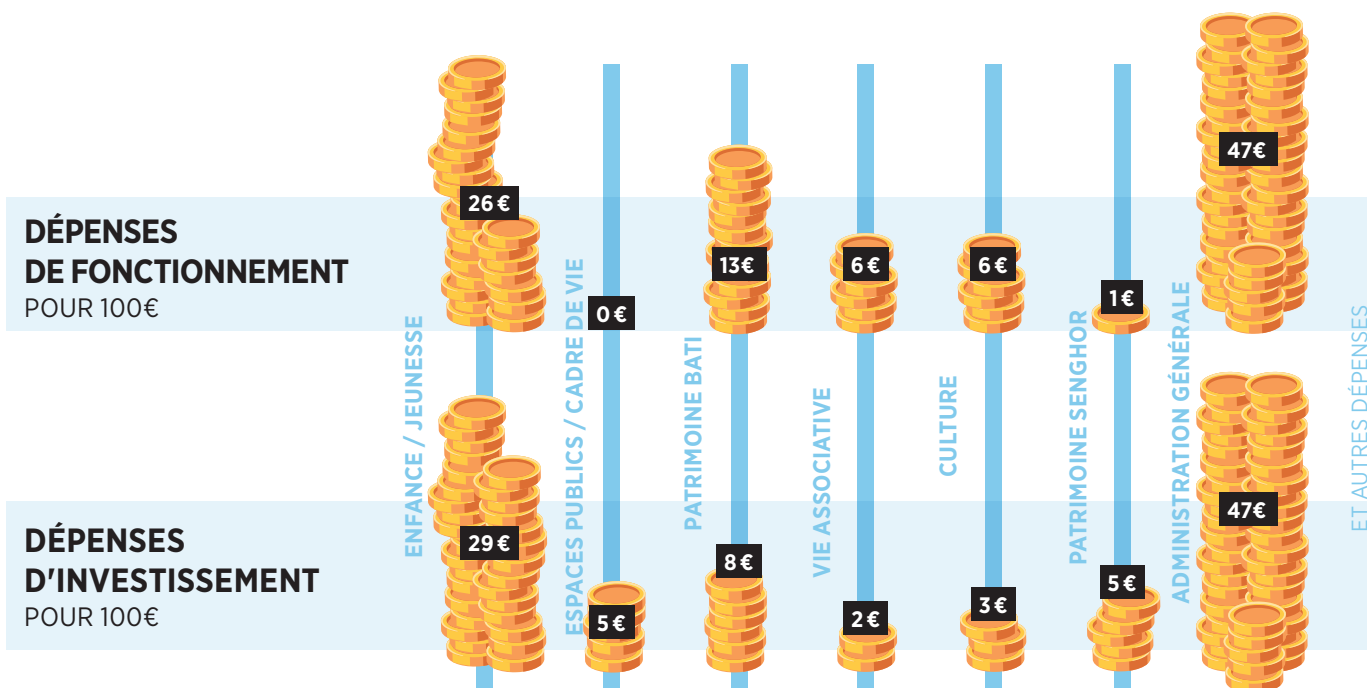
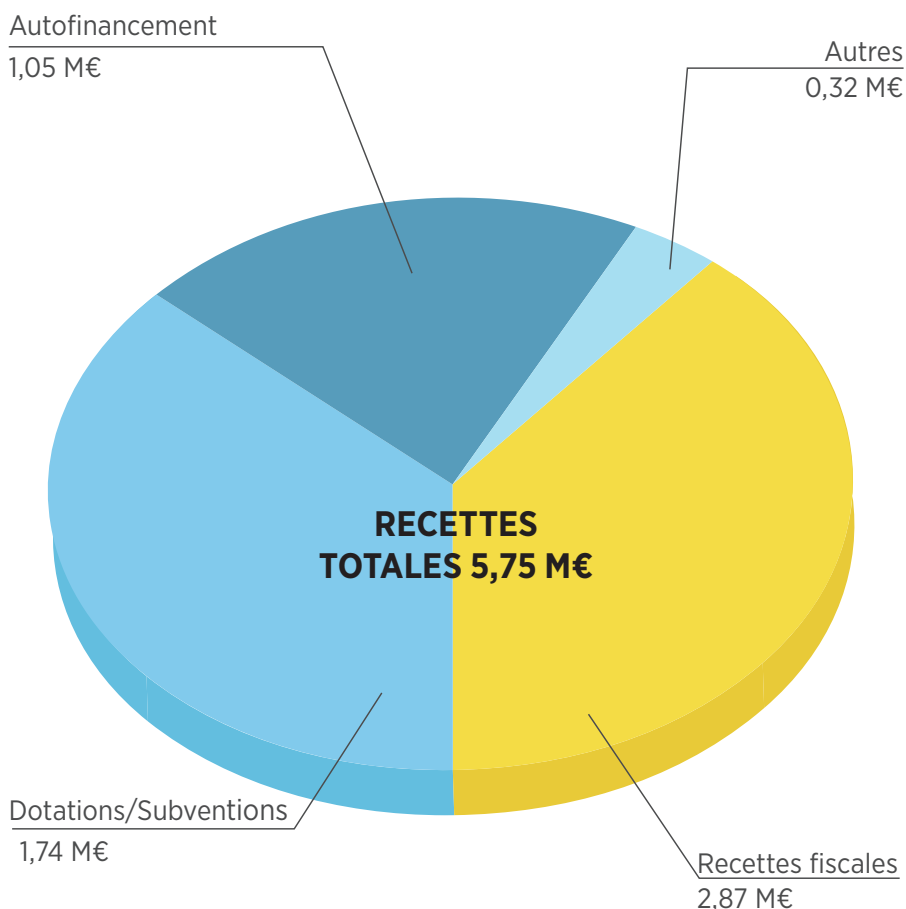
Les délais légaux obligatoires n'ont pas permis à la nouvelle équipe municipale de retravailler le budget 2026 préparé par la précédente municipalité. Celui-ci a donc été présenté au vote du conseil municipal dans sa version initiale.

Toutefois, certains projets pourront faire l'objet de réévaluation et d'ajustement. Cela se fera en toute transparence. Le conseil municipal sera informé des ajustements à l'intérieur des chapitres budgétaires et votera les modifications entre chapitres. La municipalité maintient pour objectif de contenir l'évolution des dépenses de fonctionnement.

NOUVEAUTÉS

A noter, de nouvelles modalités de suivi et de préparation budgétaire vont être mises en place :

- un point d'étape sur l'exécution du budget sera présenté lors de chaque séance du conseil municipal ;
- le budget 2027 sera élaboré selon une démarche participative. Une réunion publique sera organisée en novembre afin de permettre aux habitants de Verson qui le souhaitent de contribuer à sa réflexion.





UN JARDIN PARTAGÉ ALLÉE DU CHÂTEAU



Le service espace vert de Caen la mer a créé un jardin partagé allée du château. Fruits rouges et herbes aromatiques sont en libre-service pour tous les habitants.

Le secret pour que cela dure ? Une cueillette raisonnée ! Prenez juste ce qu'il vous faut pour parfumer votre plat ou grignoter quelques fruits. Prenez soin de vos plantes et de ce lieu partagé.

NOUVELLES MODALITÉS D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIES : INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT !

Pour rappel, la Communauté urbaine a mis en place un nouveau système d'accès dans ses déchèteries pour rendre les passages plus simples et plus fluides. Après une inscription en ligne rapide, vous pourrez entrer grâce à un QR code personnel ou à la reconnaissance automatique de votre plaque d'immatriculation. Ce dispositif permet de limiter l'attente à l'entrée, de sécuriser l'accès aux sites et d'améliorer la qualité du service pour tous.

A partir du 1^{er} septembre 2026 ce nouveau système devient obligatoire pour se rendre en déchèterie. Une fois inscrits, les habitants pourront profiter gratuitement de 26 passages maximum par an. La Communauté urbaine vous encourage vivement à effectuer votre inscription dès maintenant afin d'éviter toute difficulté lors de vos prochains passages en déchèterie.

A noter : A compter de fin mai, vous pouvez également profiter de la présence de médiateurs déchets propreté en déchèteries pour vous accompagner dans vos démarches.

ET EN PLUS...

A la bibliothèque, Benjamin propose de vous accompagner dans cette démarche.

Rendez-vous, au choix et sur inscription :

- Mardi 23 juin, 10h - 12h
- Vendredi 3 juillet 10h - 12h
- Mardi 25 août 10h - 12h
- Vendredi 11 septembre 10h - 12h
- Vendredi 25 septembre 10h - 12h

Venez avec un justificatif de domicile de moins de trois mois (EDF ou assureur de votre domicile), votre carte grise (facultatif), votre smartphone si vous en avez un.

Inscriptions et renseignements supplémentaires à la bibliothèque par téléphone 02 31 26 44 80



ECOLE VICTOR HUGO

Un atelier avec l'artiste Roya Rassuli

L'équipe de l@ bibliothèque de Verson a proposé aux classes de Cm1 et Cm2 de rencontrer la jeune artiste Roya Rasuli. Plus qu'un atelier graphique, ce fut un échange riche sur la condition des jeunes filles en Afghanistan. La raison de son exil, l'art comme moyen d'expression ont été autant de sujets abordés à travers cet atelier pour ouvrir le regard des enfants sur le monde.



COLLÈGE JACQUES PRÉVERT

Découverte du monde de la Justice pour les collégiens

Novembre dernier a été marqué par des actions en lien avec le monde de la Justice pour les collégiens de Verson.

Le collège a accueilli l'exposition : « 13-18 : Questions de Justice ». Pendant une semaine, les collégiens de 4^e et de 3^e ont pu être sensibilisés et comprendre le fonctionnement de l'Institution Judiciaire et les spécificités de son application pour les mineurs. En revenant sur des exemples concrets, il leur a été possible de mieux appréhender les conséquences des actes délictueux et de refaire un point sur les droits et les devoirs.

Et c'est muni de ce bagage que les élèves délégués titulaires 3^e et les élu-e-s du Conseil de Vie Collégienne de 3^e et 4^e se sont rendus avec les CPE du collège la semaine suivante à la Cour d'Assise de Caen, assister à un véritable procès pendant une journée et demi. Les élèves ont ainsi pu assister à de nombreuses étapes d'un procès à savoir : la nomination des jurés, l'énoncé du rapport des faits, la lecture de l'acte d'accusation, l'interrogation de l'accusé, l'écoute des témoins, le réquisitoire de l'Avocat Général et les plaidoiries des parties civiles et de la défense. Cela a été aussi l'occasion de sortir des représentations de l'application de la Justice forgées par les films et les séries, une confrontation au réel très appréciée par les élèves.

ECOLE MATERNELLE FRANÇOISE DOLTO

Visite de château

Tous les élèves de moyenne et grande section sont allés visiter le château de Crèvecœur-en-Auge le lundi 30 mars. Ils ont découvert la vie des paysans au Moyen Age et ils ont appris à devenir chevalier à l'aide de jeux.



Un carnaval sous le soleil

Les élèves de maternelle ont déambulé dans les rues de Verson, le jeudi 30 avril, pour le carnaval. Les élèves de l'école Victor Hugo les ont rejoints devant la maternelle pour se diriger vers l'Espace Senghor. Nous étions accompagnés d'une batucada (Normandique percussions).

Cet après-midi ensoleillé et joyeux s'est terminé par un goûter offert par l'association Parents à Verson.

Nous remercions le travail effectué en amont et le jour J par les services de la police municipale ainsi que les parents bénévoles qui ont permis le bon déroulement du défilé.



Une balade à la Ferme de Ouézy

Tous les élèves de petite section iront en sortie à la ferme de Ouézy. Ils y feront une balade en tracteur et découvriront les animaux de la ferme en les approchant, en les caressant et en les nourrissant.



A noter : samedi 27 juin à 9h, spectacle de fin d'année à la salle des 3 Ormes suivi de la fête des écoles.



EHPAD SAINTE MARIE

La gym anti rouille !

Des séances de gym sur chaise et debout pour les résidents qui le peuvent. L'EHPAD accueille 7 centenaires dont certaines participent à la gym toutes les semaines, preuve que l'exercice physique maintient la santé.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ACTEURS ÉCONOMIQUES DE VERSON

Les entreprises et services récemment installés sur le territoire de Verson qui ont pris contact avec les services municipaux bénéficient d'une parution dans le magazine Reflets et d'un post sur les réseaux sociaux.

Nous leur souhaitons à tous succès et réussite dans leurs activités !



L'UCIA fédère les commerçants et entrepreneurs de Verson et ses alentours en organisant des rendez-vous réguliers.

Les prochains évènements de l'UCIA de l'Odon :

- Vendredi 4 septembre, de 9h à 12h, salle des Trois Ormes : Forum de l'emploi
- Samedi 4 et dimanche 5 octobre, ateliers de l'Odon, Salon du mieux être

Nouveau cette année le centre Baclesse interviendra pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein dans le cadre d'Octobre Rose

- Samedi 5 décembre, Marché de Noël

Plus d'infos sur l'UCIA :
ucia.odon@gmail.com

DE NOUVEAUX SERVICES À VERSON



Mika Drone Productions

Mika Drone Productions, télépilote professionnel, réalise des prestations photo et vidéo aériennes pour les professionnels et les particuliers.

- **Pour les professionnels :** calibration d'entreprises, bâtiments et savoir-faire, couverture d'événements : inaugurations, journées portes ouvertes, suivi et inspection de chantiers, mise en avant immobilière.
- **Pour les particuliers :** mariages et événements privés, promotion d'animations sportives et associatives, des images aériennes professionnelles pour valoriser vos projets, vos événements.

Plus d'info : 06 79 25 66 76
mika.b.drone@gmail.com



DopaMind

DopaMind vous aide à progresser en course à pied avec un plan d'entraînement personnalisé. Mathieu Lefèvre - Coach running basé à Verson, vous accompagne vers vos objectifs running à votre rythme via l'application NOLIO : courir 30 minutes en continu, préparer un 5km, 10km, semi-marathon, marathon.

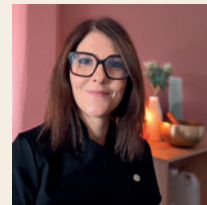
Deux offres sont disponibles chez Dopamind :

Coaching mensuel à 59€/mois : pour progresser efficacement
Forfait débutant à 149 € : pour débuter la course à pied progressivement en 10 à 12 semaines

Plus d'infos : 06 86 57 29 46
dopamind.running@gmail.com
dopamind-running.fr

LenaZen Massage

Située au 5 rue Pichauvin, Claire est passionnée par le bien-être pour libérer le corps et l'esprit. Elle propose un large choix de massages et est notamment spécialisée en drainage lymphatique.



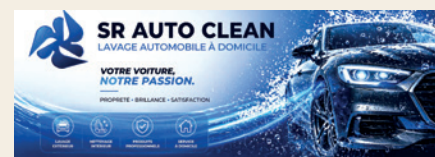
Plus d'infos : lenazen-massage.fr

SR Auto Clean

SR Auto Clean se déplace chez vous pour le nettoyage de vos véhicules. Différentes formules sont disponibles pour vous satisfaire au mieux à partir de 45 €.

Un supplément pourra être demandé selon l'état du véhicule. Déplacement 20km autour de Verson.

Plus d'infos : 07 59 56 59 65
srautoclean@outlook.fr




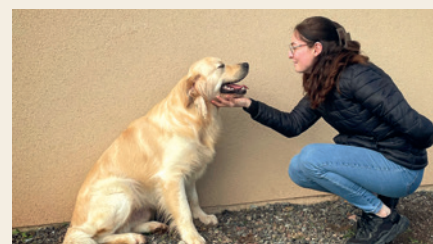
Zenipattes de Léa

Zenipattes de Léa est un service de pet-sitting local à Verson, proposant des visites au domicile des propriétaires, promenades personnalisées et gardes d'urgence pour les animaux de compagnie. Léa intervient sur la commune de Verson et dans un rayon de 20 km, et pour les besoins au-delà, les propriétaires sont invités à contacter directement Léa.

- **Mission :** assurer la tranquillité des propriétaires tout en garantissant le confort et le bonheur de leurs animaux, avec des services sur-mesure, flexibles et bienveillants.

Plus d'info : 06.16.28.51.70
zenipattesdelea@gmail.com

 Zenipattes De Léa



FORME, DÉTENTE ET RENCONTRES AVEC GYM FONTAINE VERSON



L'Association Gym Fontaine Verson est une association dynamique. Elle compte un peu plus de 400 adhérents au 1^{er} janvier 2026.

Nous proposons 15 activités différentes sur 23 créneaux horaires, avec 11 animateurs/trices qui dispensent leurs cours dans la bonne humeur et le travail ! Deux cours d'aquagym à Carpiquet ont été proposés cette année, ils remportent un vif succès.

Occasionnellement nous offrons la possibilité de découvrir de nouveaux ateliers comme le munz floor ou la relaxation sonore aux bols tibétains ainsi que des conférences animées par une naturopathe, Clémentine Willot. Sur la saison 2025-2026 nous avons proposé "mieux gérer le stress et ses émotions", "un cerveau au top" et "gérer les douleurs de façon naturelle".

Bouger c'est la santé.

Nous rejoindre vous permettra de rencontrer du monde, de partager des moments de convivialité, de vous maintenir en forme. Alors, n'hésitez plus !

Retrouvez-nous au forum des associations le samedi 5 septembre à Fontaine ou à Verson.

FOCUS SUR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE



Gym Fontaine Verson propose de l'Activité Physique Adaptée. Cette activité accessible à tous donne du lien social, redonne goût au sport et une confiance en soi en particulier aux personnes atteintes de maladie : Diabète, arthrose, suite d'AVC, obésité.

Cette pratique se fait éventuellement sur chaise.

- Gym douce
- Gi Gong
- Gym douce sur chaise
- Bol tibétain
- Pilate
- Munz Floor

Pour tous renseignements :

Gym Fontaine Verson

Mme Gardie Yvette : 06 80 32 40 88

M. Samson Jean-Luc : 06 75 77 29 88

EVIDANSE JAZZ, CHANGEMENT DE BUREAU

Comme annoncé en clôture du dernier gala, Laura Dumanoir Bignet et Marilou Bertrand ont décidé de quitter leur poste au sein de l'association Evi'Danse Jazz Verson pour se consacrer pleinement à leur vie de famille ainsi qu'à leur vie professionnelle.

Devenues respectivement présidente et trésorière à seulement 22 ans, Laura et Marilou ont porté l'association avec une passion, une énergie et une détermination sans faille durant 13 ans, contribuant grandement à son développement, l'association comptant aujourd'hui 221 adhérents.

En reconnaissance de cet engagement, Laura a reçu en janvier dernier la médaille de la ville de Verson lors de la cérémonie des vœux de la commune. Nous profitons de cet article pour renouveler nos remerciements et témoigner notre reconnaissance pour le travail accompli.

L'association a procédé au vote d'un nouveau bureau lors d'une AG extraordinaire organisée le mercredi 27 mai dernier. Camille Jacqueline a été élue présidente, Hélène Desfontaine, vice-présidente et Stéphanie La Carbona, trésorière.

Contact : evidansejazzverson@gmail.com



CHANGEMENT, DYNAMISME ET CONVIVIALITÉ



L'association Danser à Verson entame une nouvelle saison sous le signe du renouveau. Avec une nouvelle présidence à sa tête, l'équipe affiche une ambition claire : insuffler une énergie positive et ouvrir encore davantage ses portes à tous les amateurs de danse.

La soirée annuelle, véritable temps fort de l'année, a rencontré un franc succès. Dans une ambiance chaleureuse et festive, danseurs débutants et confirmés se sont retrouvés sur la piste, partageant un moment de plaisir et de convivialité. Un bel aperçu de l'esprit qui anime l'association.

Les membres du conseil d'administration sont déjà à pied

d'œuvre pour envisager les cours de la prochaine rentrée. Avec la diffusion d'un récent sondage, ils cherchent à répondre au mieux aux attentes des anciens adhérents et à en attirer des nouveaux.

L'objectif commun est de permettre à chacun de progresser à son rythme tout en prenant plaisir.

Que vous soyez curieux, passionné ou simplement à la recherche d'une activité conviviale, c'est le moment idéal pour franchir le pas. Rejoignez-nous et laissez-vous emporter par le rythme !

Contact :
Héloïse BOISBUNON, présidente
danseraverson.asso@gmail.com
06 10 55 13 77 / 06 48 21 76 55

PARTAGE ET TRANSMISSION AVEC LES SCULPTEURS

Les Ateliers des Sculpteurs de l'Odon, ont été placés cette année sous le signe du partage et de la transmission.

De nombreux stages ont vu le jour, portés par une belle énergie collective. Terre, bronze, bois, pierre, moulage... autant de techniques explorées grâce à l'implication des adhérents eux-mêmes, qui ont choisi de transmettre leurs savoir-faire aux autres membres de l'association. Ces moments d'échanges, riches humainement, font toute la force et la singularité de notre collectif. Des **stages avec des professionnels** sont venus compléter cette dynamique, avec notamment un projet collectif mené avec les Ateliers Normands en soudure, ainsi qu'un stage de raku très apprécié, ouvrant de nouvelles perspectives de création. Pour l'association, tous ces stages ont été particulièrement porteurs cette année. Ils ont nourri l'élan du groupe, renforcé les liens et stimulé la créativité de chacun. Nous aurons bientôt le plaisir de **célébrer les 30 ans de l'association lors du prochain week-end des Sculpteurs de l'Odon les 27 et 28 juin 2026** aux Ateliers de l'Odon à Verson. Une belle occasion de partager notre passion avec le public et de fêter ensemble cette aventure collective.

Contact :
Maggy Hericy Asselin, présidente
sculpteurs.de.lodon@gmail.com



PETITE PIROUETTE, UNE ANNÉE RICHE EN ANIMATIONS



Cette année, encore beaucoup d'activités pour les enfants de 0 à 3 ans lors de nos multiples ateliers et sorties avec Petite piroquette.

Assistants maternelles et parents, avec les enfants, se retrouvent tous les mardis, soit aux ateliers de l'Odon pour faire des bricolages, de la motricité, soit dans un parc aux alentours de Verson. Nous fêtons Noël, Pâques, mais aussi bricolons pour les parents - grands-

parents et nous faisons des sorties dans les fermes, les zoos... Cette fin d'année se promet chargée, nous irons à la ferme du Yack, à la cueillette de Coulombs et la sortie de fin d'année se fera à Fermily à Perrières pour dire au revoir aux copains qui rentrent à l'école. Sans oublier, parmi tout ça de fabriquer un très beau cadeau pour la fête des parents !

Le bilan de cette année est très positif, de nouvelles idées germent déjà pour la saison prochaine mais en attendant, nous allons en profiter au maximum.

Contact :
Stéphanie Goni Lacasa, présidente
associationpetitepiroquette@yahoo.fr
06 67 67 77 21



ROULONS ENSEMBLE AVEC LES CYCLOS DE L'ODON

La solidarité, l'entraide et la convivialité telles sont les valeurs de notre club : les Cyclos de l'Odon.

C'est dans cet esprit que nous avons organisé, le 9 mai dernier, notre rendez-vous annuel « **Les Balades de l'Odon** ». A cette occasion, trois parcours étaient proposés aux amoureux de la « Petite Reine » qui ont pu apprécier les paysages de la vallée de l'Odon et des confins de la Suisse normande.

Cette année, outre les traditionnelles sorties du mercredi et du samedi (départ au gymnase de Verson), plusieurs rendez-vous sont inscrits à l'agenda du club. En mai et pendant une semaine **une dizaine de licenciés a randonné dans le Périgord vert** pour un périple de 500 km.

Puis le **31 mai à Verson**, dans le cadre de la fête de la saint Germain, le club a proposé une **sortie familiale** d'une vingtaine de km dépourvue de difficulté et ouverte à tous. Le 17 juin les Cyclos de l'Odon ont découvert sur une centaine de km « la vélo maritime » entre Ouistreham et Grandcamp-Maisy.



Enfin, la Fédération Française de Cyclotourisme organise sa traditionnelle « **Semaine Fédérale** » à Château-Gontier en Mayenne où se rendront plusieurs adhérents du club.

Depuis cette année, le club propose aux adhérents et à leur conjoint des randonnées pédestres et des sorties vélos à allure modérée. D'autres projets sont d'ores et déjà en cours

d'élaboration pour l'année 2027. Les Cyclos de l'Odon sont ouverts à tous les amoureux du cyclotourisme. Notre seule exigence : la bonne humeur, le partage et le respect mutuel.

Rejoignez-nous !

Contact :

Christian Merlateau, président

Site web : www.lescyclosdelodon.fr

UN MARCHÉ AUX PLANTES PLEIN DE VIE ET DE COULEURS

Le parc de la mairie de Verson a accueilli, le 8 mai dernier, une nouvelle édition du désormais incontournable marché aux plantes. Sous un soleil généreux, l'événement a attiré un public nombreux venu profiter d'une journée placée sous le signe du jardin, du partage et de la convivialité.

Pas moins d'une trentaine d'exposants avaient répondu présents. Pépiniéristes, horticulteurs, jardiniers amateurs et artistes ont proposé aux visiteurs une grande diversité de végétaux, de conseils et de créations. Chacun a pu trouver son bonheur, qu'il s'agisse de fleurs, de plants potagers, d'arbustes ou encore d'objets décoratifs inspirés de la nature.

Le succès de cette édition tient aussi à la richesse des animations proposées : la lecture théâtralisée "Mémoires au jardin", interprétée par la troupe des Lecteurs d'un soir, a offert un moment poétique et sensible très apprécié du



public. Les enfants n'étaient pas en reste : ils ont été nombreux à participer aux ateliers qui leur étaient dédiés. Le troc de plantes et de graines a, lui aussi, rencontré un vif engouement. De nombreux participants ont échangé boutures, semences et conseils dans une ambiance chaleureuse et intergénérationnelle, fidèle à l'esprit de l'événement.

Cette belle journée, portée par une météo idéale et une forte affluence, confirme le succès du marché aux plantes de Verson, devenu un rendez-vous incontournable pour les amoureux du jardin et de la nature.

Contact :

Deborah Dubost-Sakhi, présidente
aujardindelodon@yahoo.fr

30 ANS DE SOLIDARITÉ : LE TÉLÉTHON DE VERSON FÊTE SON ANNIVERSAIRE



En décembre 2026, nous célébrerons un moment exceptionnel : le 30^{ème} anniversaire du Téléthon de Verson !

Cette édition anniversaire se déroulera autour du week-end national du Téléthon des 4 et 5 décembre, avec des événements tout au long du mois, voire un peu avant ou après selon les disponibilités des associations participantes.

Pour marquer dignement cet anniversaire, nous avons besoin de vous !

Nous lançons un appel à une participation massive : rejoignez-nous comme bénévoles ou devenez membres de l'association.

Votre engagement fait toute la différence.

Comme chaque année, nous comptons sur la mobilisation des commerces, associations, entreprises et communes de Verson et des environs. Au programme : repas conviviaux, spectacles, concerts, animations sportives et stands variés pour petits et grands.

Ensemble, faisons de ce 30^{ème} Téléthon un événement inoubliable pour l'accompagnement des malades et leurs proches ainsi que pour la recherche médicale.

Rejoignez l'aventure !

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire comme bénévole, contactez-nous dès maintenant.

Contact : Alain Ferrand, Président
06 10 16 85 86
versontelethon@gmail.com

LE CLUB DE L'AMITIÉ : SE RETROUVER, PARTAGER, PROFITER

Le Club de l'Amitié accueille des adhérents majeurs souhaitant partager des moments de convivialité autour de nombreux loisirs : sorties, jeux de société, balades et flâneries, ateliers chant, voyages et autres activités de détente.

Parmi les temps forts de cette année, la sortie dans le Cotentin du 22 mai a rencontré un grand enthousiasme auprès des participants, tout comme le repas convivial réunissant les marcheurs du club.

Plusieurs rendez-vous sont déjà programmés pour les prochains mois :

- pique-nique, promenade et jeux au Locheur le 8 septembre ;
- concours de belote aux Ateliers de l'Odon le 17 octobre ;
- repas de fin d'année le 10 décembre.

Pour tout renseignement :
Odile Françoise, présidente
07 81 17 89 71



ARTS PLASTIQUES À VERSON



« Les Arts plastiques à Verson » a clôturé une année fructueuse par leur exposition à l'Espace Senghor, du 10 au 25 juin 2026. Des aquarelles, toiles à l'acrylique et huiles, pastels et dessins au crayon réalisés par les adultes et les dessins street art et BD des enfants y ont été présentés.

Contact :

Véronique Villette, présidente
artsplastiquesverson@gmail.com

COUP DE THÉÂTRE AVEC LES BALADINS DE L'ODON



Cette année, le Coup de Théâtre de Verson s'est déroulé du 19 au 21 juin aux Ateliers de l'Odon.

Tout au long du week-end, les spectateurs ont découvert les restitutions des différents ateliers et applaudi le travail des comédiens de chaque groupe, qui ont présenté leur pièce à deux reprises.

ENVIE DE VOUS ENGAGER ? REJOIGNEZ L'ADMR DU GRAND ODON !



Notre association poursuit son développement et recherche de nouveaux bénévoles prêts à partager leur énergie, leurs idées et leur bonne humeur.

Cette année encore, de belles animations ont rythmé la vie de l'association : une chasse aux œufs de Pâques très appréciée des participants, ainsi qu'un chaleureux repas de fin d'année réunissant l'ensemble des salariés. Autant de moments conviviaux qui reflètent pleinement les valeurs de solidarité et de proximité portées par l'ADMR.

S'engager à nos côtés, c'est participer activement à la vie de l'association : accompagner les bénéficiaires, assurer le lien autour des prestations ou encore contribuer à l'organisation en rejoignant le bureau des bénévoles.

Chacun peut y trouver sa place, selon ses envies et ses disponibilités, au sein d'une équipe dynamique, bienveillante et conviviale. Vous souhaitez vous investir, rencontrer de nouvelles personnes et donner du sens à votre engagement ? Rejoignez l'ADMR du Grand Odon !

Contact : 02 31 26 58 53

LES PAS PRESSÉS DE L'ODON : RANDONNÉE ET CONVIVIALITÉ



Chaque mardi après-midi, les membres des Pas Pressés de l'Odon se retrouvent pour une randonnée d'environ 10 km, dans une ambiance conviviale et chaleureuse, avec un covoiturage organisé au départ de Verson.

La marche du 20 janvier s'est prolongée autour d'une dégustation de galettes à Saint-Manvieu-Norrey. Le 7 avril, après la randonnée, les participants ont partagé un goûter à la halte randonnée de Parfouru-sur-

Odon. Les Pas Pressés ont également pris part à la balade lecture du 9 mai, organisée par Lire et Faire Lire. Pour clôturer cette fin de saison, une dégustation de crêpes est prévue fin juin, suivie d'un repas convivial avant la pause estivale. **La reprise des marches est annoncée pour le 1^{er} septembre.**

Contact : François Calvez
06 32 70 47 98

lespaspressesdelodon@gmail.com

LE TENNIS CLUB DE VERSON ORGANISE UN TOURNOI CNGT



Jusqu'au 30 juin, le Tennis Club de Verson organise un tournoi du Circuit National des Grands Tournois (CNGT), référence du tennis français et première étape vers le circuit international.

Ouverte à tous les classements, cette compétition réunit jeunes talents et joueurs confirmés autour d'épreuves en simple et double (hommes, dames et mixte), ainsi qu'un tournoi séniors + du 17 au 28 juin.

Avec cinq terrains mobilisés, une dotation de 8 800 €, des animations, un espace de restauration et un accès libre pour le public, l'événement promet une belle ambiance sportive et conviviale jusqu'à la fin du mois.

Le Tennis Club remercie l'ensemble des bénévoles et partenaires mobilisés pour contribuer à la réussite de cette manifestation.

Contact :
Vincent Robillard, président
tc.verson@orange.fr



UNE JEUNE JOUEUSE DU TC VERSON À ROLAND-GARROS COMME RAMASSEUSE DE BALLES

Le Tennis Club de Verson est fier de compter parmi ses jeunes licenciées une participante à l'édition 2026 de Roland-Garros. À seulement 13 ans, Anna Bignon a été sélectionnée comme ramasseuse de balles sur le prestigieux tournoi parisien.

Une belle récompense pour cette jeune joueuse passionnée.

Pour décrocher cette sélection, Anna a d'abord participé aux épreuves organisées à Honfleur avant d'être retenue pour une journée de sélection nationale. Les candidats y sont évalués sur de nombreux critères : vitesse et coordination, précision dans le lancer et la réception des balles, déplacements sur le court, concentration, respect des consignes, comportement collectif et mises en situation réelles de ramassage de balles. À l'issue de ce processus exigeant, environ 300 jeunes sont retenus au niveau national. Anna a brillamment intégré cette sélection et



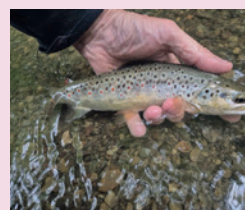
a vécu une expérience unique au plus près des meilleurs joueurs mondiaux. Cette réussite illustre les valeurs portées par le Tennis Club de Verson : engagement, persévérance, esprit d'équipe et accompagnement des jeunes dans leur parcours sportif.

PRÉSERVER LES RIVIÈRES ET PARTAGER LA PASSION DE LA PÊCHE

Le bureau de l'Hameçon versonnais tient à réaffirmer sa volonté de promouvoir le loisir pêche et de protéger des milieux aquatiques fragilisés par les activités humaines.

Le 6 février, s'est tenue l'assemblée générale annuelle de notre association. Nous avons établi le bilan de l'année écoulée et nous avons présenté nos projets (sorties pêche à la mouche) et actions en faveur de la santé de nos rivières. Par ailleurs, notre association a organisé son traditionnel Troc'Hameçon à la salle des Trois Ormes le 31 janvier. Nous avons accueilli cette année des vendeurs professionnels et des associations venant du Calvados. En outre, des documentaires, consacrés à la reproduction des poissons migrateurs et à la vie de nos rivières, ont été projetés. Plus d'une dizaine d'exposants vendant du matériel d'occasion étaient inscrits.

Les visiteurs, nombreux, pouvaient, dans une ambiance conviviale, acheter leur



carte de pêche et participer à une tombola (de nombreux lots étaient à gagner). Nous maintiendrons ou créerons de nombreuses actions ou manifestations tout au long de l'année :

- ➔ Sorties pêche à la mouche
- ➔ Visites de nos parcours
- ➔ Journées d'entretien de la rivière pour favoriser la reproduction des truites et leur habitat en octobre

Contact :
Mickaël Delaunay, président
Tél. 06 15 40 17 06
mickael.delaunayhv@orange.fr
www.hameconversonnais.com

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS



Cette année, la cérémonie du 8 mai fut pour l'Amicale l'occasion de mettre à l'honneur 2 jeunes porte-drapeaux. Elles ont reçu une décoration en signe de leur engagement. Leurs motivations sont différentes. Léa a souhaité prendre le relais de son grand père, Jean-Raymond, Ancien Combattant et porte-drapeaux, qui nous a quitté fin 2025. Anaïs est porte-drapeaux depuis bientôt 3 ans en hommage à sa grand-mère qui a vécu le débarquement du 6 juin 1944 à Sainte-Mère-Église. Cela fait la richesse de cette association : un engagement avec des motivations variées mais toujours dans le but d'assurer le devoir de mémoire.

A la suite de ce moment riche en émotion nous avons partagé le verre de l'amitié puis un repas orchestré par Jeannette, Jacques et Henri. Un plaisir de se retrouver pour partager un moment en toute convivialité au sein d'une association de plus de 100 ans.

Damien Bouchard, président

Contact :
damien.bouchard@free.fr

L'ESCALADE AVEC LE CLUB DE PLEIN AIR DE L'ODON



Nous avons eu une année bien remplie. Nous avons accueilli les championnats départementaux du Calvados de difficulté U11-U13 qui étaient en même temps une étape de la coupe de Normandie le dimanche 11 janvier. Puis une formation initiateur SAE a eu lieu en mars où trois stagiaires de notre club ont été validés (Céline, Sébastien et Thomas, bravo à eux). Nous avons aussi organisé des sorties à La Roque sur les bords de Seine, à Fontainebleau et à Mortain. Enfin nous avons trois championnes qui ont été qualifiées pour les finales de difficultés de France : Manon, Lily en U19 et Sabine en sénior. Merci à nos encadrants bénévoles Pierre et Clément qui ont accompagné les deux jeunes filles, à tous nos bénévoles et à la mairie de Verson sans qui rien n'aurait été possible. Les pré-inscriptions pour la rentrée prochaine ont commencé et il y a déjà beaucoup de demandes chez les enfants.

Marion pour le CPAO section escalade

Contact : escalade@cpao.org
contact@cpao14.org
site web : www.cpao14.org

RENDEZ-VOUS À LA FÊTE DES ÉCOLES LE 27 JUIN



Un grand merci à tous les participants du loto des 24 et 25 janvier, ainsi qu'à ceux venus partager l'après-midi jeux et la soirée blind test du 28 mars. Grâce à votre bonne humeur et votre participation, ces moments ont été de vraies réussites !

Et comme chaque année, nous terminerons l'année scolaire en beauté avec la fête des écoles !

Rendez-vous le samedi 27 juin au Stade de foot à côté de la salle des 3 Ormes.

Au programme :

→ Une formule repas (à réserver sur HelloAsso),

→ des stands de jeux pour petits et grands.

→ Et surtout une bonne dose de convivialité !

Enfin, pour éviter la traditionnelle chasse au tube de colle disparu la veille de la rentrée, il sera de nouveau possible de commander les fournitures scolaires directement en ligne. Les listes des enseignants sont déjà enregistrées sur le site rentree.cool : plus simple, plus rapide... et sans crise de nerfs au rayon papeterie !

Contact : Pierre Godet, président
parents.a.verson@gmail.com
www.parents-a-verson.org



JUMELAGE DE L'ODON BUK (POLOGNE) – HAMBÜHREN (ALLEMAGNE) – TOURVILLE-SUR-ODON / VERSON

Cette année, nous avons été chaleureusement accueillis par nos amis de Hambühren, du 14 au 17 mai 2026.

La réception officielle d'arrivée s'est déroulée le jeudi matin à la mairie de Hambühren. Le reste de la journée a ensuite été consacré aux retrouvailles et aux échanges au sein des familles d'accueil.

Le vendredi était dédié à la découverte de la ville de Hanovre :

- visite panoramique de la ville en bus le matin ;
- découverte des jardins de Herrenhausen ;
- promenade guidée dans la vieille ville ;
- pique-nique et temps libre.

Le samedi après-midi, une cérémonie s'est tenue au lycée Hölty, récemment

implanté à Hambühren, rue de Verson. Les participants ont ensuite pu visiter l'établissement. Le séjour s'est achevé dans une ambiance conviviale avec la traditionnelle soirée de gala.

Programme 2025-2026

Les cours d'allemand pour adultes, organisés conjointement avec le jumelage franco-allemand de Bretteville-sur-Odon et animés par une professeure diplômée, ont repris début octobre 2025. Deux niveaux sont proposés :

- Perfectionnement : le lundi de 18 h à 19 h 30, au centre socioculturel de Bretteville-sur-Odon
- Conversation : le jeudi de 10 h à 11 h 30, aux Ateliers de l'Odon à Verson.

L'association a également participé au Téléthon des 5 et 6 décembre 2025

avec une vente de châtaignes et de vin chaud.

Les rendez-vous 2027

Accueil de nos amis de Hambühren du 6 au 9 mai 2027.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Le jumelage permet à des familles françaises et allemandes de se rencontrer lors de week-ends de découverte culturelle et de partage. Ces échanges favorisent la création d'amitiés durables et donnent souvent lieu à de nouvelles retrouvailles.

Contactez-nous :

Martial Mansion, président :

06 33 70 75 11

Jacques Letourneur :

06 85 23 26 81

mansion.m@laposte.net ; jumelage.

de.lodon@free.fr

jumelage.de.lodon.free.fr



VIE QUOTIDIENNE

STOP AUX CROTTES : RESPECTONS NOTRE CADRE DE VIE

Les Versonnais et les agents des espaces verts ont remarqué une recrudescence des déjections canines sur la commune. Pollution visuelle et olfactive, dégradation des espaces publics (aires de jeux, trottoirs), risque de glissades et de chutes...

Afin de mettre un terme à cette nuisance, la Ville de Verson propose aux propriétaires de chiens des étuis-distributeurs de sacs à déjections canines. Ces étuis sont disponibles gratuitement auprès de l'accueil de la mairie.

Ils ont l'avantage de se fixer à la laisse ou au harnais du chien pour toujours avoir un sac à portée de main. Une fois l'étui vide, il suffira aux propriétaires de chiens de se procurer des rouleaux de sacs qui se trouvent facilement dans la grande distribution à très bas prix.

ÉTAT-CIVIL NAISSANCES

- AHRMOUCH CHAPON Kaïna, le 16/05/2026
- LEMENUEL LECLUZE Jules, le 11/05/2026
- IBEBE Leya, le 29/04/2026
- POCHET Louis, le 27/03/2026
- PINEL Mahaut, le 10/04/2026
- COSTARD Marceau, le 16/03/2026
- BEAUCHENE Olivia, le 13/03/2026
- LECOEUR Sohan, le 14/02/2026
- LEROUX Eden, le 16/02/2026
- ANTIPOV Darya, le 14/02/2026
- DROIT Gauthier, le 10/02/2026
- HALLEY Adèle, le 07/02/2026
- TATLIGUN Azra, le 03/02/2026
- LEMOINE ROUXEL Gabriel, le 29/01/2026
- ANKHBAYAR Zolboo, le 21/01/2026
- CERE Naël, le 12/01/2026
- PATERN BERGEON Sohane, le 26/12/2025
- MINUTTI Lésia, le 23/12/2025
- VICTOIRE Diego, le 26/11/2025
- FEUILLET GRAMONT Jade, le 04/11/2025
- HELFRICH COUSSANTIENT Lyor, le 29/10/2025

MARIAGES

- M. DREVIN Vincent et Mme OLIVIER Carole, le 14/02/2026
- M. ROUSSET Maël et Mme LERAY Jade, le 15/05/2026

DÉCÈS

- M. MOUTARD Jean-Raymond, le 29/12/2025
- M. ORTIZ Emilio, le 08/01/2026
- M. LEJEUNE Jean, le 14/01/2026
- M. BIGOT Alain, le 16/01/2026
- M. DELAUNAY Olivier, le 28/01/2026
- Mme BERTHEAUME Louise, le 12/01/2026
- Mme BOURDON veuve REICHERT Anne-Marie, le 15/02/2026
- Mme CHEVANCE Renée, le 09/02/2026
- Mme GUÉDON veuve CHÉRON Gisèle, le 12/02/2026
- Mme DILYS Catherine, le 26/02/2026
- Mme ALATERRE Renée, le 11/03/2026
- M. MERROUCHE Ammar, le 15/02/2026
- Mme QUONIAM Juliette, le 05/03/2026
- M. HARANG Daniel, le 22/03/2026
- Mme ROUX Michelle, le 04/04/2026
- M. BILLARD Bruno, le 06/04/2026
- M. BOSCHER Alfred, le 31/03/2026
- M. GAUMONT Jean-Paul, le 09/04/2026

(Liste non exhaustive, les personnes ayant expressément demandé à ne pas figurer dans la presse ne sont pas répertoriées)

LOCATION DES SALLES MUNICIPALES

La Ville de Verson propose à la

location : la salle des Trois Ormes, et 2 salles aux Ateliers de l'Odon (la salle Pierre Hébert et la salle du Petit Odon).

Pour faire une demande de

réservation : il suffit de remplir un formulaire, téléchargeable en ligne sur www.ville-verson.fr rubrique vie pratique ou demander à le recevoir en contactant la mairie au 02 31 71 22 00. Une fois votre demande envoyée à location.salles@ville-verson.fr ou déposée dans la boîte aux lettres de la mairie, le service location de salles vous confirme les disponibilités. Puis dans le cas où les dates vous conviennent, vous recevrez un contrat de location.

• Salle des Trois Ormes

400 m² (fêtes, repas, spectacles, conférences) d'une capacité de 300 personnes assises
Tarifs habitants de Verson : de 588 € à 750 € le week-end, hors location de vaisselle

• Les Ateliers de l'Odon

Salle Pierre Hébert
(80 pers. repas, spectacles, réunions...)tarifs habitants de Verson : de 473 € à 597 € le week-end, hors location de vaisselle

Salle du Petit Odon

(40 pers. pas de repas possible)
Tarifs habitants de Verson :
journée 103 € - 1/2 journée 58 €

QUAND FAIRE APPEL À UN CONCILIEUR DE JUSTICE ?



Faire appel à un conciliateur de justice peut permettre de régler à l'amiable des problèmes de la vie quotidienne :

- problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen),
- de co-propriété, différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires,
- litige relatif à un contrat de travail,
- litiges entre personnes, entre commerçants...

Quel est le rôle du conciliateur ?

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de trouver, dans le respect de la

loi, une solution amiable à un différend entre 2 parties.

Il doit rester neutre et éviter de privilégier une partie par rapport à l'autre. Le conciliateur peut être désigné par l'une des parties ou par le juge, et il peut intervenir avant ou après que la justice soit saisie.

Le recours au conciliateur est gratuit. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice.

LE CONCILIEUR DE JUSTICE LE PLUS PROCHE DE Verson :

Permanence à la Mairie de Carpiquet, tous les 3^{èmes} mercredis du mois de 9 h à 17h - Tél : 02 31 71 20 20

VOUS SOUHAITEZ ENTREPRENDRE DES TRAVAUX ?

Toute modification de façade ou de volume de votre construction doit faire l'objet d'un dossier d'urbanisme avant le démarrage des travaux et avant toute commande de travaux auprès d'une entreprise.

Déclaration préalable de travaux

Une Déclaration Préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle est nécessaire dans ces cas de figure :

- Travaux modifiant l'aspect extérieur
- Modification ou création de clôtures
- Constructions nouvelles indépendantes de la maison d'habitation d'une surface supérieure ou égale à 5m² et inférieure ou égale à 20 m²
- Construction nouvelle accolée à la maison d'habitation d'une surface inférieure ou égale à 40 m²
- Changement de destination d'un bâtiment

Permis de construire

Ils concernent à la fois des constructions neuves, des extensions... Le service urbanisme est à votre disposition pour vous aider dans le montage de votre dossier. Les formulaires, notices et bordereaux des pièces à joindre à vos demandes sont disponibles sur le site www.service-public.fr

Dépôt des dossiers d'urbanisme en ligne

Déposez vos demandes de déclarations de travaux et de permis de construire en ligne, rendez-vous sur www.ville-verson.fr, rubrique urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2025, le dépôt en ligne est obligatoire pour les personnes morales (entreprises...)

Déclarer la fin des travaux : une obligation

Le titulaire d'une autorisation d'urbanisme doit adresser une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (Daact) à la mairie pour signaler la fin des travaux. Cette déclaration est obligatoire pour les travaux issus d'un permis de construire, d'un permis d'aménager ou d'une déclaration préalable de travaux.

Toutes les infos sur la Daact : www.service-public.fr

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT : UN MOT D'ORDRE ANTICIPEZ

Vous avez un projet de voyage, ou des examens à l'horizon ?

Nous vous conseillons de vérifier les titres d'identité nécessaires, vérifier la validité de vos documents, d'anticiper vos demandes et renouvellements de cartes nationales d'identité et de passeports. Deux outils sont à votre disposition pour faciliter vos démarches :

La pré-demande en ligne

Faites votre pré-demande de titre d'identité en ligne sur le site ants.gouv.fr. Cette démarche, facultative, permet d'accélérer considérablement le temps de recueil en mairie.

La plateforme de rendez-vous en ligne

Une fois votre pré-demande réalisée, prenez rendez-vous en ligne sur : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr>

Ce moteur de recherche permet de visualiser les rendez-vous disponibles dans un rayon géographique déterminé. Il vous suffit de renseigner :

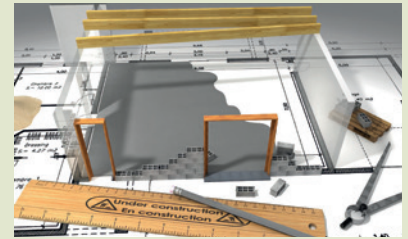
- La distance maximale de recherche (20, 40 ou 60 km)
- Le motif du rendez-vous
- Le nombre de personnes concernées par la demande de RDV
- La localisation

Retrouvez toutes les informations utiles sur www.ville-verson.fr rubrique formalités administratives.

Obtenir une identité numérique certifiée en mairie

L'identité numérique certifiée permet de prouver son identité en ligne de façon sécurisée, notamment pour accéder à des services publics sensibles

DES CONSEILS



Le service urbanisme répond à vos questions par mail à l'adresse suivante: urbanisme@ville-verson.fr ou sur RDV les lundis et mercredis, 02 31 71 22 00.

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement). Rencontrez gratuitement un architecte qui saura vous conseiller pour créer, agrandir, transformer, restaurer une habitation ou un espace professionnel. CAUE du Calvados

28, rue Jean Eudes - 14000 CAEN
02 31 15 5960 - contact@caue14.fr
<https://caue14.com>

la Maison de l'Habitat, lieu incontournable pour des conseils et un accompagnement gratuits pour la rénovation notamment énergétique de son logement.

Maison de l'Habitat 16 rue Rosa Parks
14000 Caen - 02 31 38 31 38
maison.habitat@caenlamer.fr
www.caenlamer/habitat



(procuration de vote, mon compte formation...). Ci-après les étapes :

- Être en possession d'une carte nationale d'identité biométrique
- Télécharger l'application France Identité sur votre mobile
- Créer son identité numérique en suivant les instructions
- Certifier son identité numérique en mairie (sans RDV)

Plus d'infos : sur france-identite.gouv.fr

MAJORITÉ

Les premiers jours dans de nouvelles fonctions sont toujours enrichissants : on découvre les dossiers, on observe des habitudes de travail, on fait connaissance avec de nouveaux collaborateurs. Sur ce point, nous avons très vite senti combien les attentes étaient grandes, la situation complexe. Restaurer la confiance et se soucier de la qualité de vie au travail des agents ont été nos premières préoccupations.

Malgré les difficultés traversées, il faut redire ici que c'est un plaisir de travailler avec le personnel de la mairie. Dans tous les services, sur le terrain comme dans les bureaux, nous avons senti la même envie de bien faire, la même motivation à exercer les missions de service public. Nous sommes fiers d'accompagner ces équipes, de leur donner une feuille de route pour que notre ville s'adapte aux enjeux de demain.

Premiers jours riches et intenses donc, dont on sort, après trois mois, quelque peu étourdis et étonnés. Qu'aucune transmission n'ait été possible avec la maire précédente n'a pas facilité les choses. Que les agents aient souffert de départs nombreux, de situation de crises et de mal être au travail constitue une difficulté supplémentaire, c'est indéniable.

Mais nous n'allons pas nous arrêter à cela. Le fonctionnement que nous avons découvert doit être urgemment sécurisé : des procédures claires pour tous, une organisation optimisée, une communication renforcée entre les services, beaucoup reste à faire. Alors, au sens propre comme au figuré, nous nous sommes jetés à l'eau. Concrètement, au mois de mai, nous avons enlevé de l'Odon les branches qui en entravaient le cours (cf. Reflets p.8), mais plus fondamentalement, sur le temps long, nous ferons tout pour que la gestion des affaires soit plus fluide, la résolution des problèmes plus rapidement et durablement efficace.

Pour cela, nous croyons dans l'intelligence collective. Nous saurons donner une ligne claire à notre action et prendre les décisions dont nous assumons les responsabilités. Mais nous voulons aussi consulter largement, réfléchir avec vous. Comme nous l'avons promis, nous aurons, tous les ans, au mois de novembre, un temps de rencontre avec vous pour calibrer les grandes orientations budgétaires de l'année suivante. De façon transparente et participative. Nous sommes aussi disponibles pour vous rencontrer. Tous les jeudis soir, de 17 à 19 heures et le samedi matin, de 10 h à midi, un adjoint assure une permanence. C'est l'occasion de venir poser vos questions, discuter d'un sujet qui vous tient à cœur ou travailler avec d'autres sur un projet que le conseil municipal pourra accompagner.

Au quotidien, nous rebâtissons les liens qui ont été abimés entre élus et agents, nous structurons l'organisation interne à la mairie afin d'en renforcer l'efficacité. Il y a du travail, nous en avons conscience. Mais ainsi, élus et agents avancent conjointement pour que progressent les chantiers relatifs aux bâtiments, aux améliorations du cadre de vie, au dynamisme culturel et économique de notre ville, à l'accompagnement de chacun d'entre vous, tout âge et toute situation particulière confondus.

Le groupe de la majorité

MINORITÉ

Notre premier message s'adresse aux Versonnais qui nous ont renouvelé leur confiance, soit la moitié des électeurs qui se sont exprimés : MERCI !

Le résultat des urnes nous a placés dans la minorité. Nous continuerons à faire entendre notre voix. Vous pouvez être assurés de notre engagement au service de tous les Versonnais ! Nous serons six élus au conseil municipal. Des colistiers nous accompagneront lors des commissions thématiques.

Les commissions sont d'ailleurs un de nos points d'inquiétude.

L'équipe actuelle a eu pour leitmotiv durant sa campagne un mot : "transparence"... Depuis 2020 nous avons mis en place une commission Finances permettant à la majorité et à la minorité de travailler conjointement sur le sujet, grâce à la tenue de réunions plusieurs fois dans l'année. Faire participer tous les Versonnais à l'élaboration du budget comme le propose la majorité actuelle est, certes, une idée intéressante, mais ne peut se substituer à des discussions techniques incluant des représentants de la majorité et de la minorité rompus aux dialogues budgétaires.

De la même façon, la commission communication a disparu. Pourtant, le choix des outils et des méthodes de communication mériterait un fonctionnement démocratique.

Notre mandat n'a sûrement pas été parfait au vu du résultat des urnes, mais nous avons utilisé notre bon sens, notre courage et notre force de travail pour Verson. Nous avons fait le choix de faire une campagne de projets avec bienveillance et honnêteté sans utiliser, en ce qui nous concerne, la propagation de rumeurs, d'informations fausses et de propos malveillants. Nous sommes extrêmement fiers de cela car nous ne voulions pas d'une campagne délétère telle que l'a voulue la nouvelle équipe municipale.

Tout au long de ce mandat, nous vous tiendrons informés des projets en cours et de nos propositions. Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook, Verson Continuons Ensemble ; et nous écrire à l'adresse Versoncontinuonsensemble@gmail.com

Pour finir sur une note positive, nous sommes fiers que la qualité du travail réalisé par notre équipe pendant le mandat 2020-2026 ait été reconnue par les instances de l'Etat. Ce 20 mai 2026, en qualité de maire de Verson, Nathalie Donatin a été décorée par le Préfet, David Clavière, de la médaille de la sécurité intérieure. Cette distinction vient récompenser une équipe d'élus et d'agents qui ont œuvré ensemble pour assurer le bien-vivre dans notre commune en collaboration avec les services de l'Etat.

Nous vous souhaitons un excellent été.

Les élus de la minorité et nos colistiers.

AGENDA

JUIN

- › **Samedi 27 juin** : spectacle des écoles et fête des écoles, salle des Trois Ormes & stade Jules Rimet
- › **Samedi 27 et dimanche 28 juin** : Les sculpteurs de l'Odon fêtent leur 30 ans, exposition, démonstrations, restauration et buvette sur place aux Ateliers de l'Odon
- › **Jusqu'au 30 juin** : tournoi CNGT organisé par le Tennis Club de Verson

JUILLET

- › **Mercredi 1^{er} juillet, 20h** : réunion du conseil municipal aux Ateliers de l'Odon
- › **Vendredi 3 juillet, 10h à 12h** : Benjamin propose de vous accompagner dans votre démarche d'accès dématérialisé à la déchèterie, sur inscription au 02 31 26 24 80
- › **Samedi 4 juillet, 19h** : Eclats de rue à Verson, spectacle normal Samourai, Parc de Betteville-Senghor, sur réservation auprès de l@bibliothèque
- › **Mercredi 29 juillet, 11h à 17h** : RDV allée de l'amitié, l'agence mobile TWISTO est à votre disposition pour vos démarches (abonnement bus twisto, infos twisto flex...)

AOÛT

- › **Mardi 25 août, 10h à 12h** : Benjamin propose de vous accompagner dans votre démarche d'accès dématérialisé à la déchèterie, sur inscription au 02 31 26 24 80

Du 15 juillet au 15 août 2026, un court de tennis extérieur est en libre accès pour favoriser la pratique sportive

SEPTEMBRE

- › **Vendredi 4 septembre, 9h à 12h** : forum de l'Emploi, salle des Trois Ormes organisé par l'UCIA de l'Odon
- › **Samedi 5 septembre, 9h à 12h** : forum des associations, salle des Trois Ormes
- › **Mercredi 9 septembre, 20h** : réunion du conseil municipal aux Ateliers de l'Odon
- › **Dimanche 13 septembre et à partir du 14 septembre jusqu'au 10 octobre, 14h à 16h30** : Visite de la Maison Senghor avec l'association Présence Senghor à Verson
- › **Vendredi 11 septembre, 10h à 12h** : Benjamin propose de vous accompagner dans votre démarche d'accès dématérialisé à la déchèterie, sur inscription au 02 31 26 24 80
- › **Samedi 19 et dimanche 20 septembre** : Journées Européennes du Patrimoine, Parc de Betteville-Senghor et visite de la Maison Senghor de 10h à 12h et de 14h à 17h
- › **Vendredi 25 septembre 10h - 12h** : Benjamin propose de vous accompagner dans votre démarche d'accès dématérialisé à la déchèterie, sur inscription au 02 31 26 24 80
- › **Samedi 26 septembre** : Atelier de piégeage d'automne, salle du Petit Odon
- › **Samedi 26 septembre** : Ma Ville propre j'y participe, balade zéro déchet, RDV 10h30 parking du marché
- › **Lundi 28 septembre, 16h à 19h** : don du sang, salle des Trois Ormes

OCTOBRE

- › **Samedi 3 et dimanche 4 octobre** : Week-end du mieux-être organisé par l'UCIA de l'Odon aux Ateliers de l'Odon
- › **Dimanche 4 octobre** : bal des seniors organisé par le Département du Calvados
- › **Mercredi 14 octobre, 20h** : réunion du conseil municipal aux Ateliers de l'Odon
- › **Samedi 24 octobre** : Ma Ville propre j'y participe, balade zéro déchet, RDV 10h30 ecoquartier les Perruques

NOVEMBRE

- › **Samedi 7 novembre** : concours de belote organisé par le Club de l'Amitié, aux Ateliers de l'Odon
- › **Mercredi 18 novembre, 20h** : réunion du conseil municipal aux Ateliers de l'Odon
- › **Samedi 21 novembre** : Ma Ville propre j'y participe, balade zéro déchet, RDV 10h30 devant le collège
- › **Lundi 30 novembre, 16h à 19h** : Don du sang, salle des Trois Ormes

DÉCEMBRE

- › **4 au 6 décembre** : Verson Téléthon fête ses 30 ans
- › **Samedi 5 décembre** : Marché de Noël organisé par l'UCIA de l'Odon
- › **Mercredi 16 décembre, 20h** : réunion du conseil municipal aux Ateliers de l'Odon
- › **Samedi 19 décembre** : Ma Ville propre j'y participe, balade zéro déchet, RDV 10h30 parking intérieur parc de la mairie